



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1792 MARDI 30 JUILLET 2013

CONSTRUCTION INGA III

Une dizaine de milliards de dollars attendus du partenariat public-privé

« Le projet d'Inga III est capital pour la RDC parce qu'elle va apporter 4,8 GW qu'on pourra produire ». C'est ce qu'a révélé l'administrateur délégué de la Société nationale d'électricité (Snél), Éric Mbala, cité par la radio onusienne. Et d'ajouter que le gouvernement qui a levé l'option de réaliser Inga III dans le cadre d'un partenariat public-privé attend une implication financière conséquente de la part des bailleurs.

Pour lui, ce projet constitue une réponse aux problèmes économiques auxquels sont confrontés les entreprises de la RDC et de la sous-région. Le début des travaux de construction de ce barrage est prévu pour 2015 et les premiers kilowatts produits devraient être disponibles en 2020 sur les réseaux de la Snél. La Snél ne produit actuellement que 600 mégawatts alors que la capacité énergétique pour Inga I et II est estimée à près de 1300 mégawatts.

Page 14

Nord-Kivu

Difficile cohabitation entre le M23 et la population à Rutshuru

La population de Kiwanja, une bourgade située dans le territoire de Rutshuru, se dit inquiète de la tension perceptible et montante dans cette agglomération. Elle en veut pour preuve les récentes arrestations opérées par les rebelles sur des jeunes gens qui ont manifesté jeudi dernier leur joie après les récents bombardements des Fardc sur les positions rebelles notamment à Rumangabo. Des paillotes appartenant au M23 avaient été incendiées ainsi que certains points de péage, rapportent des sources locales.

Aux dernières nouvelles, la tension a baissé d'un cran à Kiwanja et ses environs. Le mouvement rebelle a commencé depuis hier à libérer par vague successive les jeunes emprisonnés à Rutshuru-Pena et au camp-M23 de Nyongera. Ces derniers événements ont davantage accentué le clivage entre la rébellion du M23 et la population de Rutshuru et d'ailleurs.

Page 12



La population de Kiwanja et des environs dénonce l'escalade de violence dans leur contrée (Ph. Jules Ngala)

49^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Vutuka et FC MK en finale inédite

Les deux équipes, qui ont éliminé en finale respectivement JS Groupe Bazano Lumpas du Katanga et Bukavu Dawa du Sud-Kivu, se rencontrent ce mardi au stade Socol de Boma. L'on rappelle que les deux finalistes, FC MK et AS Vutuka, se sont affrontées à deux reprises sur le site de Boma. Et MK avait remporté les deux matches. Le vainqueur de la finale obtiendra le précieux sésame de la qualification pour la Coupe de la Confédération, le premier qualifié de la RDC étant le CS Don Bosco de Lubumbashi.

Page 14

Ex-prison centrale de Makala

Des ONG s'inquiètent sur l'état de santé d'Eugène Diomi



Eugène Diomi Ndongala

Le Collectif d'organisations de défense et promotion des droits humains exige du procureur gé-

néral de la République le respect des ordonnances de la Cour suprême de justice assignant le

président de la Démocratie chrétienne à résidence en vue de lui permettre d'accéder aux soins appropriés. D'après ces associations, l'état de santé d'Eugène Diomi est alarmant et mérite une attention particulière de la part du gouvernement. L'opposant éprouverait, en effet, des douleurs nerveuses aiguës qui accablent gravement son bras droit et sa colonne vertébrale. Il lui aurait été administré, en dehors de tout examen spécifique préalable, une quantité vertigineuse d'anti-inflammatoires lesquels ont entraîné des douleurs gastriques intenses et des malaises au niveau de ses reins, note le collectif.

Page 12

PME ET PMI

Des « pratiques fallacieuses » à la base du découragement des investisseurs nationaux

Convaincus de l'existence d'une « discrimination des nationaux », notamment sur le marché bancaire, les experts ont lancé le débat et demandé aux pouvoirs publics de restaurer une compétitivité saine, condition de l'émergence d'une classe moyenne en RDC. Plusieurs sources n'arrêtent de certifier que le secteur industriel est aujourd'hui entre les mains des étrangers.

La condition pour une participation accrue des nationaux passerait par des crédits aux petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) congolaises. Or, comme l'a révélé le magazine économique « Entreprendre » qui vient de lancer le débat, des pratiques fallacieuses mises au grand jour devraient interpellier les pouvoirs publics. Le niveau élevé de découragement dans les rangs des acteurs nationaux, pense-t-on, serait à la hauteur du drame qui se joue dans ce secteur.

Page 13

ÉDITORIAL

Traditions ...

À Djambala, le 15 août prochain, la République du Congo, notre République, fêtera son cinquante-troisième anniversaire. Une belle occasion d'affirmer son unité retrouvée et sa volonté de progresser sur la voie du développement durable. Une belle occasion aussi de plonger à nouveau dans l'Histoire de notre pays puisque les plus hautes autorités du Royaume Téké seront présentes dans la capitale des Plateaux.

Certes, les temps modernes ont substitué aux royaumes et aux chefferies d'antan un mode de gouvernance fondé sur le libre choix de leurs dirigeants par les citoyens et les citoyennes. Mais rien ne serait plus grave à nos yeux, dans le contexte démocratique où nous vivons désormais, que d'oublier le passé car c'est lui qui nous a engendrés, lui qui a forgé l'identité de notre Nation, lui qui a fondé les traditions bien vivantes dont nous demeurons imprégnés même si beaucoup d'entre nous n'en ont pas conscience.

L'une des qualités du régime qui nous gouverne aujourd'hui est d'avoir respecté les us et coutumes des entités qui structuraient jadis et depuis des millénaires l'espace géographique qui est le nôtre aujourd'hui. Marquant de mille et une façons le respect qu'ils portent à cette très longue et très riche histoire, nos dirigeants, au plus haut niveau de l'édifice républicain, ont su préserver ce que les temps anciens avaient édifié. Et même s'il reste beaucoup à faire pour conserver ou restaurer les vestiges de la grandeur passée des royaumes d'antan l'engagement pris est à l'évidence irréversible.

Comme bien d'autres peuples en Afrique centrale, les Tékés ont su concilier modernisme et traditions. Tout en s'insérant résolument dans le monde moderne et en jouant sans restriction le jeu de la démocratie, ils ont préservé l'édifice complexe que leurs ancêtres avaient construit au long des siècles. Si bien qu'aujourd'hui encore leurs croyances, leurs danses, leurs cérémonies, leurs chants, leurs arts, leurs traditions demeurent bien vivants et se perpétuent de génération en génération sans que le temps en altère le contenu.

Est-il absurde ou déplacé d'imaginer qu'un hommage particulier soit rendu, ce 15 août 2013, à Djambala, à un passé aussi solidement ancré dans le présent ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Congrès constitutif de la DRD s'ouvre le 31 juillet

Cette information a été donnée par le président de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), Hellot Matson Mampouya, au cours d'un meeting tenu le 27 juillet à Brazzaville.



Les militants de la Dynamique républicaine pour le développement lors du meeting du 27 juillet à Brazzaville

Dès 15 heures samedi dernier, le boulevard Alfred Raoul était noir de monde. Militants, sympathisants et les fans clubs de la Dynamique étaient nombreux pour participer à cette rencontre. Vêtus de tee-shirts blancs, frappés de l'image du président du parti et sur lesquels on pouvait lire « Ya Hellot », les militants du parti DRD naissant avaient tous un message à faire passer.

Pour détendre l'atmosphère, sapeurs, groupes folkloriques étaient également au rendez-vous. Même le célèbre orchestre congolais Extra Musica a été convié pour réchauffer le climat. C'est dans une telle ambiance que Hellot Matson Mampouya est arrivé sur le boulevard Alfred Raoul. Le visage rayonnant, le président de la Dynamique est monté sur la tribune sous un tonnerre de « Ya Hellot ».

Le Congo ne connaît pas de fracture sociale

Dans un discours allégorique en guise d'ouverture d'une série d'allocutions, le sénateur Léonard Sita Bitori a présenté le président de ce nouveau courant politique et son parcours, simi-

laire à ceux de certains personnages de la Bible.

Hellot Matson Mampouya, qui a succédé au sénateur, a débuté son propos par une allégeance à la social-démocratie. « Nous devons faire la politique pour l'intérêt de la Nation, car nous avons la chance que les classes sociales ne soient pas séparées dans notre pays et bénéficions de ce fait, de l'égalité des chances. Cultiver l'espoir, le goût de l'effort, la détermination pour élever notre Nation », a-t-il indiqué.

Cette rencontre, organisée à seulement quatre jours du Congrès constitutif de la DRD - annoncé pour le 31 juillet -, donne la mesure de ces assises. Profitant de cette occasion, le président de la formation politique a porté un message d'amour aux partisans en les exhortant à lutter contre la barbarie sous toutes ses formes. « Nous devons tourner la page et regarder de l'avant afin de construire ensemble un avenir meilleur. Mobilisons nos énergies en créant une véritable synergie nationale pour bannir l'instrumentalisation de l'ethnicité, objet

de récupérations politiques. Nous devons nous mettre à l'esprit que nous sommes tous des Congolais. À ce stade, il n'y aura plus d'identité sectaire, culturelle, d'ethnie ou de tribu », a-t-il ajouté.

Dans le même registre de la mobilisation citoyenne, le président de la DRD a appelé les militants à se faire enregistrer lors du recensement administratif spécial afin de participer aux différentes élections. « Tout citoyen en âge de voter est appelé à participer au recensement, car une abstention est aussi un mode d'expression en démocratie. Si nous voulons devenir grand et mériter notre place dans la classe politique congolaise, nous devons démontrer que nous sommes capables de participer au vote. C'est de cette manière que nous serons en mesure de vulgariser nos idéaux », a conclu Hellot Matson Mampouya.

Créée le 18 mars dernier à la suite des dissensions survenues au sein du MCCDI, la DRD doit saisir l'opportunité du congrès pour s'affirmer sur l'échiquier politique national.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Bureau de Kinshasa : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombé - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kibibi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉPARTEMENT DU NIARI

Les ex-combattants réunis dans la Dynamique pour la paix

Les anciens Cocoyes, Mambas de guerre et autres jeunes ont pris le train de la paix et du développement en créant leur mutuelle dont la sortie officielle a eu lieu le 27 juillet à Dolisie.

Ces jeunes, restés longtemps abandonnés à leur triste sort, ont décidé de tourner le dos à l'incivisme et à la violence afin d'accompagner les efforts de paix et de développement entrepris par le président de la République. Ils ont témoigné leur engagement en adhérant unanimement au Parti congolais du travail lors de leur assemblée générale constitutive qui s'est tenue à l'initiative de Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public. En créant cette mutuelle, les ex-miliciens ont pris la résolution de ne plus perpétrer d'actes de nature à perturber la paix. Ils ont promis de dénoncer toute personne qui troublerait la stabilité nationale, de ne pas constituer de groupe armé et ne plus jamais manifester en organisant des sit-in.

« Nous sommes les ex-Cocoyes et ex-Mambas de guerre. Nous

avons été manipulés, abusés par nos aînés qui aujourd'hui ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Ils nous avaient armés et poussés à tuer nos frères et nos sœurs. Ils nous ont utilisés pour assouvir leurs intérêts politiques après, ils nous ont abandonnés. C'est pourquoi nous avons réfléchi et pensé, trop c'est trop », ont-ils commenté.

Ils veulent désormais être utiles à la République et souhaitent, par ailleurs, que les pouvoirs publics créent les conditions pour que chacun exerce une activité professionnelle. Le ministre Pierre Mabiala, en sa qualité de président d'honneur de la mutuelle, a pris acte de leur volonté et a promis de transmettre leurs doléances au président Denis Sassou N'Guesso. « Toutes les mesures pour l'ouverture de postes sont déjà prises. Ces jeunes gens représentent de la main-d'œuvre pour notre pays et nous allons travailler dans ce sens », a assuré le ministre des Affaires foncières.

L'assemblée générale constitu-



Les membres de la mutuelle remplissant les fiches d'adhésion au PCT

tive a débouché sur la mise en place d'un bureau exécutif de onze membres dirigé par Aymar Fabrice Mbi. Pierre Mabiala et Jean-Baptiste Youngouka sont les présidents d'honneur de cette mutuelle. Au cours de cette assemblée, 343 ex-combattants ont manifesté leur adhésion au PCT en remplissant les fiches

que le président de la mutuelle a transmises à Pierre Mabiala avant que celui-ci ne les remette au président fédéral du PCT. Antoine Ngouala a pris acte de cet engagement qu'il a qualifié de noble. « Vous avez opté par la noblesse d'idées. Nous serons à vos côtés pour que vous atteigniez vos objectifs », a-t-il dé-

claré. Un délai de deux semaines leur a été donné avant d'être officiellement déclarés membres du PCT. La ville de Dolisie a été retenue comme siège de la mutuelle. Toutefois, d'autres antennes seront créées dans les différents arrondissements et districts.

James Golden Eloué

DÉVELOPPEMENT DURABLE

REDD+ : le Congo a validé son plan de communication

C'est pour mieux cibler les actions susceptibles de favoriser l'adhésion des populations et des bailleurs de fonds au programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+), que divers acteurs se sont réunis les 26 et 27 juillet, à Brazzaville, pour examiner et valider un plan de communication.

Ouvrant les travaux de l'atelier, le Directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, a rappelé les engagements du Congo en faveur de l'économie verte, donc moins carbonée. Pour Michel Elenga, les actions de communications qui seront en examen, permettront au Congo d'attirer l'attention des bailleurs étrangers sur la nécessité d'appuyer ses efforts de préservation de la biodiversité.

Un plaidoyer soutenu par le coordonnateur national du projet REDD, Georges Claver Boudzanga, qui a expliqué aux participants

les raisons qui ont conduit le Congo à adhérer à ce processus en 2008. Selon lui, il est important que les pays industrialisés soient informés des efforts que le Congo entreprend pour accroître les stocks de carbone.

Il a, pour ce faire, rappelé quelques chiffres qui justifient les efforts du pays. Six millions d'hectares de forêts sont sous aménagement ; 3,6 millions d'hectares disposent déjà des plans d'aménagement ; 2,5 millions d'hectares de forêts certifiées. Le Congo, dont le taux de déforestation est très faible (17000 ha sur 22 millions) a un rôle stratégique à jouer contrairement à d'autres pays. En effet, la déforestation et la dégradation des forêts émettent des gaz à effet de serre qui compromettent la vie des populations locales alors que les forêts aident à stabiliser les sols, à éviter l'érosion et à maintenir un approvisionnement continu d'eau propre et fraîche. Parce que les forêts retiennent le carbone atmosphérique et aident ainsi à stabiliser le climat de la terre, certains regards sont donc tournés vers le Congo. Le plan de communication prévoit l'implication de plusieurs acteurs tant du secteur public que privé sans oublier celle de la société civile. Le résultat attendu étant une réelle prise de conscience des décideurs et des citoyens à propos des menaces que font peser les changements climatiques sur la planète. C'est à ce titre que la Banque mondiale, le Pnud, ou la Fao se sont associés pour apporter leur aide financière et technique au pays.

Lopelle Mboussa



QUATRIÈMES JOURNÉES ARTISANALES

Les meilleurs artisans congolais s'exposent

Lancée dans le cadre des quatrièmes Journées artisanales, cette grande exposition vente de produits artisanaux permettra aux artisans sélectionnés non seulement de faire connaître leurs créations au grand public, mais surtout de les vendre.

Ouverte au grand public, elle réunit, depuis le 24 juillet, cinquante artisans congolais sélectionnés dans divers domaines : bijouterie, broderie, couture,

sanat. À travers cette exposition, le ministère vise deux objectifs essentiels : d'abord, promouvoir l'émergence d'une catégorie d'artisans performants et productifs, capables de contribuer à leur manière au développement économique du pays, et surtout valoriser leur créativité. La volonté du ministère est aussi de donner un espace approprié permettant aux artisans de vendre leurs produits sur une période donnée et de se prendre

ainsi en charge.

Cette exposition vente s'achève le 31 juillet.

« Cet espace de l'artisanat s'inscrit résolument dans la dynamique de promotion du potentiel artisanal de notre pays. Il se veut une tribune qui nous permet de constater les acquis des arti-



Une exposition des produits de la sculpture

chapperie, maroquinerie, menuiserie, peinture, savonnerie, sculpture, tissage de raphia, macramé et vannerie. L'exposition n'est ouverte qu'aux produits fabriqués entièrement à l'aide d'outils à main ou de moyens mécaniques. « L'artisanat au cœur de l'économie nationale » est le thème retenu pour cette quatrième édition organisée par le ministère des petites, moyennes Entreprises et de l'arti-

sans en termes de savoir-faire, de créativité, de marketing et d'ambition », a indiqué le directeur général de l'Artisanat, Franck Étienne Diawara, qui a inauguré la manifestation.

Les artisans, tous ravis, ont salué l'initiative du ministère de tutelle, et ont souhaité que cette exposition-vente soit permanente.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONCERNANT LA SELECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE PAR LA MISE À DISPOSITION DUNE BRIGADE ANTI-INCENDIE À LA CITÉ DE L'OMS/AFRO, BRAZZAVILLE.

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-AFRO), sis à la cité du Djoué, Congo, désire sélectionner une société d'assistance technique capable de mettre à sa disposition, une brigade anti-incendie.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails et les conditions de sélection) est retirable jusqu'au 14 Août 2013, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à poser leur candidature. La soumission, présentée sous plis fermé avec la mention «Confidentiel – APPEL D'OFFRES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE BRIGADE ANTI-INCENDIE À L'OMS/AFRO-2013 », devra être déposée à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Pour permettre à votre entreprise de présenter une offre de qualité à l'OMS, nous vous informons de l'extension du délai de soumission des offres au Vendredi 16 août 2013 à 12:00 (initialement fixé au 2 août 2013). Une visite collective des lieux sera organisée le mercredi 7 août 2013 à 10h.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONCERNANT LA SELECTION D'UNE SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN INTERIEUR DES LOCAUX DE L'OMS/AFRO (BUREAUX, PARTIES COMMUNES DES APPARTEMENTS, ATELIERS ETC...)

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-AFRO), sis à la cité du Djoué, Congo, désire sélectionner une société chargée du nettoyage et de l'entretien intérieur des locaux (bureaux, parties communes des appartements, ateliers, etc..).

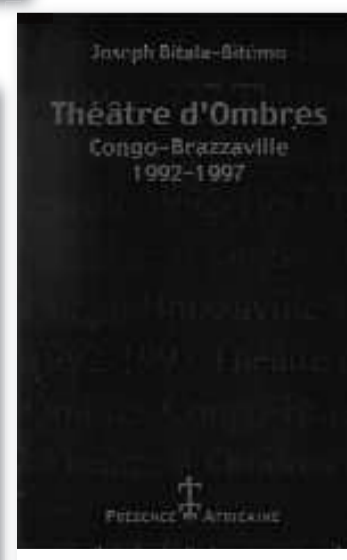
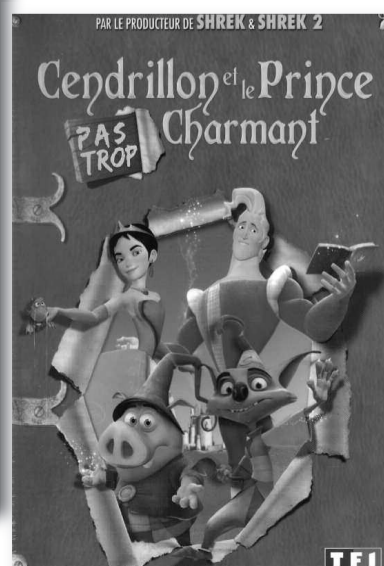
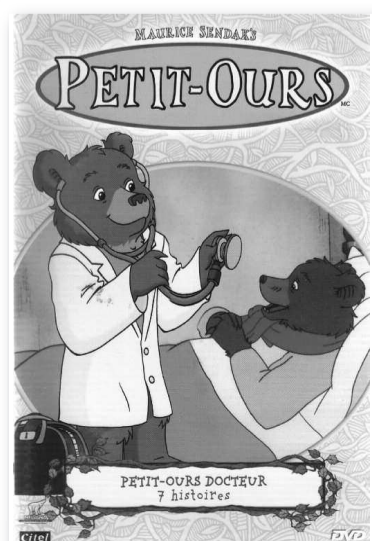
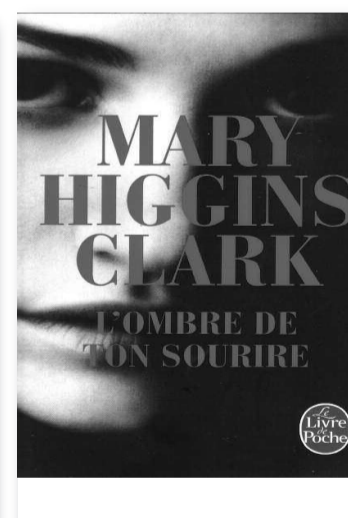
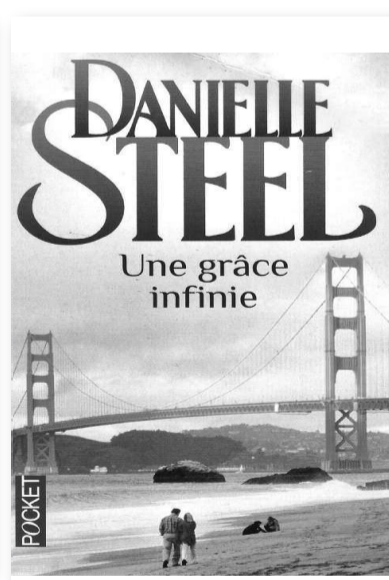
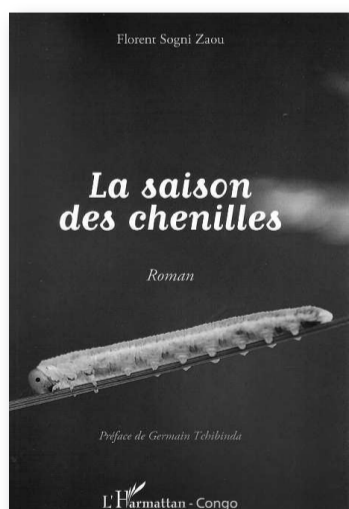
Le cahier des charges y afférant (avec les détails et les conditions de sélection) est retirable jusqu'au 14 Août 2013, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique, cité du Djoué ».

Les sociétés intéressées sont invitées à poser leur candidature. La soumission, présentée sous plis fermé avec la mention «Confidentiel – APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN INTERIEUR DES LOCAUX DE L'OMS/AFRO-2013 », devra être déposée à l'OMS/AFRO à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Pour permettre à votre entreprise de présenter une offre de qualité à l'OMS, nous vous informons de l'extension du délai de soumission des offres au vendredi 16 août 2013 à 12:00 (initialement fixé au 2 août 2013). Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 6 août 2013 à 10h.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



TRANSPORTS ET COMMERCE

Le Congo et le Cameroun consolident leur coopération

Les deux pays entendent tout mettre en œuvre pour renforcer leur coopération et lever toutes les entraves aux échanges bilatéraux.

Réunis à Yaoundé, au Cameroun, pour la première session de la commission mixte multisectorielle, les deux États qui ont salué les efforts entrepris par leur gouvernement s'engagent à consolider leurs relations dans les domaines des transports et du commerce. Les deux parties ont évoqué la possibilité d'une coopération entre le CFCO (Chemin de fer Congo Océan) et la société CAMRAIL. De même, il a été souligné la question relative aux épaves de navires camerounais (Issangué 1 et Idabato 2) amarés au Port autonome de Pointe-Noire et qui constituent, selon les autorités congolaises, un obstacle et un danger à la navigation dans le bassin portuaire.

En réponse à cette question, il a été convenu que les administrations maritimes et portuaires des deux pays concernés par ce dossier se retrouvent dans un délai raisonnable, à Pointe-Noire, pour une réunion de concertation.

S'agissant des transports, le

Congo et le Cameroun se sont engagés à renforcer davantage leur coopération dans les sous-secteurs aérien, ferroviaire, maritime, fluvial et routier.

Au sujet du libre échange, les États se sont félicités de la desserte régulière des lignes aériennes entre les deux pays,



La photo de famille après la réunion

de l'évolution des travaux de la route Sangmélina-Ouessou et de la coopération entre le conseil national des chargeurs du Cameroun (CNCC) et du Congo (CCC) dans l'amélioration des conditions de transit des marchandises congolaises à destination du port de Douala.

Dans le cadre du commerce, les deux États envisagent de

créer des marchés frontaliers à vocation communautaire, de faire la promotion de la circulation des produits issus de la Cémac, à renforcer la coopération entre les organismes de promotion commerciale et les chambres consulaires et, enfin, d'avoir une participation concertée aux foires trans-

frontalières de la Cémac.

Le Congo était représenté par le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande Martin Parfait Aimé Cousseoud-Mavoungou alors que le Cameroun l'était par son ministre des Transports, Robert Nkili.

Prosper Mabonzo

GRAND BANDITISME

Deux groupes de malfrats mis aux arrêts

Écumant les cités brazzavilloises et les environs, ces présumés coupables d'actes de braquage et de viol ont été présentés à la presse, le 28 juillet, dans les locaux de la direction de la police judiciaire, en présence du directeur général de la police, le général de deuxième classe Jean-François Ndenguet.

Le premier groupe concerne huit personnes parmi lesquelles trois militaires évoluant à la zone militaire de défense n°4 Owando, dans le département de la Cuvette, qui étaient en permission depuis le 8 juillet et se sont retrouvés, le 20 juillet dans l'après-midi, au village Bibiliki vers Loumou dans le département du Pool. Ces individus auraient braqué plusieurs personnes, des étrangers en majorité, et violé une femme française. Toutes ces personnes se rendaient au site touristique « Les Eucalyptus » dans le département du Pool.

Sitôt informés, les services de la police judiciaire qui dirige le colonel Jean Roger Kouni-Okogna, sont partis à la recherche de ces malfrats. À ce jour, quatre d'entre eux, avec à leur tête Destin Nkeoua, ont été interpellés et écroués le 27 juillet. Les recherches se poursuivent afin de retrouver les autres malfrats. Toutes les procédures nécessaires sont entreprises afin qu'ils soient présentés devant le procureur de la République.

Il ressort des premiers éléments de l'enquête que la plupart de ces malfrats sont originaires du district de Mayama. Une étude rapide de leur personnalité montre que ces malfrats, ex-combattants, ont souvent été mêlés à des actes antisociaux avant qu'ils ne

soient intégrés dans la force publique.

Les présumés tueurs du Chinois arrêtés

Le deuxième groupe de malfaiteurs arrêtés aurait crapuleusement assassiné un sujet chinois, il y a quelque temps, à l'hôtel Les Bougainvillées à Brazzaville. Parmi les individus interpellés et écroués, se trouvent deux éléments de la force publique et trois militaires centrafricains : Alban Zuibona, le meneur du groupe, et le policier congolais Nicaise Malonga, reconnu pour sa participation régulière à ce type d'actes. Les présumés assassins déclarent avoir choisi comme cible des ressortissants chinois sous prétexte qu'ils ont beaucoup de chantiers au Congo et donc beaucoup d'argent. Les deux policiers congolais arrêtés se sont spécialisés, avec les militaires centrafricains, dans les agressions et assassinats de ressortissants chinois. À l'heure actuelle, l'un d'entre eux est en fuite.

Le porte-parole de la police, le colonel Jean-Aive Allakoua, a affirmé que la police restera intransigeante et intraitable face à ces comportements, et a appelé les Congolais à coopérer avec la police afin que des malfrats soient dénoncés. « La police ne ménagera aucun effort pour que l'ordre et la quiétude soient », a-t-il conclu.

Bruno Okokana

RELIGION

La deuxième édition de la marche pour Jésus dans les rues de Pointe-Noire

Samedi 27 juillet, près de deux cent cinquante chrétiens précédés d'un camion podium et issus des différentes églises de la ville océane, ont marché tout en chantant et en dansant, de l'hôpital de base du quatrième arrondissement Loandjili jusqu'à l'école primaire Auguste Bitsindou dans le premier arrondissement Lumumba.

Pendant leur parcours qui a débuté par une prière, les marcheurs étaient escortés par une moto et un véhicule de police pour faciliter leur passage à travers la ville. Les marcheurs ont traversé le rond-point Sympathique, la case du Parti congolais du travail, en passant par le rond-point Lumumba et l'avenue de la Révolution, avant de s'arrêter à l'école primaire Auguste Bitsindou dans le premier arrondissement où ils ont pu animé un grand concert religieux.

Pour Thierry Pambot, président du comité d'organisation de la marche pour Jésus à Pointe-Noire, et Sylvain Makaya, évangéliste au centre évangélique Nazareth, par rapport à l'édition de l'an dernier, cette édition se caractérise par le nombre peu élevé de chrétiens participants. « Tout ce qui est œuvre de Dieu ne s'implante pas

facilement dans le monde, mais notre plus grande satisfaction s'explique par le fait que cette marche a effectivement eu lieu. Notre souhait serait que la marche pour Jésus soit un véritable instrument de mesure pour exprimer la passion des chrétiens dans cette ville envers le créateur de l'univers, Jésus-Christ », ont-ils expliqué.

Cette marche pour Jésus a été une fois de plus pour les chrétiens de Pointe-Noire, l'occasion de témoigner publiquement leur union au-delà des différentes églises dont ils sont fidèles. Il s'agissait pour eux d'apporter un message d'espérance qui transcende les clivages enfermant des chrétiens. À travers des chants et des musiques joyeux et religieux, les chrétiens ont voulu témoigner que l'évangile est aujourd'hui, encore, une bonne nouvelle.

Signalons enfin que la première marche pour Jésus a été effectuée et lancée en 1987 à Londres, rassemblant plus de 15.000 personnes. Le 25 juin 1994, la première marche mondiale pour Jésus fut organisée avec plus de 10 millions de chrétiens dans 150 pays à travers le monde.

Séverin Ibara

ACTION HUMANITAIRE

Don de médicaments et de vivres de la fondation Ébina et Ange Ngapi

L'acte a été posé le 26 juillet à Brazzaville par le président de la fondation Ébina Joe Washington Ébina et Ange Ngapi, dans le cadre de son jubilé de fin de carrière footballistique. « C'est un devoir, comme je l'ai dit lors de ma conférence de presse. J'ai toujours parlé du côté social de cet événement », a indiqué Joe Washington Ébina, ajoutant qu'il ne fait que commencer son action pour préparer l'avenir des jeunes. Peu avant leur passage à l'orphelinat de la Maison de la charité à Mpila, Joe Washington et

Ange Ngapi, accompagnés d'anciens joueurs de Kinshasa, du Congo et d'Europe, se sont rendus au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville où ils ont procédé à la remise officielle de médicaments à une fillette de six ans du nom de Kossa Ngounga Nadvine hospitalisée depuis trois jours. Sa famille, représentée par son grand père, M. Mbemba, a remercié la Fondation Ébina et Ange Ngapi de ce geste.

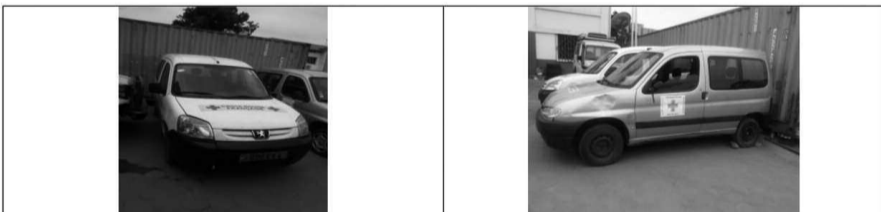
Guillaume Ondzé



croix-rouge française

AVIS D'APPEL D'OFFRE

La Croix Rouge française, dans le cadre de ses activités d'assistance humanitaire, **envisage de vendre deux (2) véhicules énumérés ci-dessous.**



CODE : V1.

Genre : FOURGONNETTE
Marque : PEUGEOT
Energie : DIESEL
Année mise en circulation : 2001
Kilométrage :
Etat : EN PANNE

CODE : V2.

Genre : FOURGONNETTE
Marque : PEUGEOT
Energie : DIESEL
Année mise en circulation : 2006
Kilométrage :
Etat : EN MARCHÉ

A cet effet, elle invite les soumissionnaires intéressés par ces offres à retirer les dossiers d'appel offre auprès du siège à l'adresse suivante/

8, Rue Lucien Fourneau,
En face du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat
Brazzaville – Congo.

Le Dossier d'Appel d'Offre pourra être acheté par les soumissionnaires moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **vingt cinq mille (25.000) F.CFA, contre un reçu.**

Toutes les offres doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le vendredi, **23 aout 2013 à 16H00.**

Les plis seront ouverts en présence de tous les soumissionnaires souhaitant assister au dépouillement qui aura lieu, le **lundi, 26 septembre 2013 à 10H00** dans les locaux de la Croix-Rouge française (en face du Ministère de la Fonction Publique), Brazzaville - Congo

Fait à Brazzaville, le 26 juillet 2013

**Le chef de mission
de la Croix-Rouge française**



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

Musée Bassin du Congo

ARTS ET EXPRESSIONS

Après le fascinant univers de Franco Maria Ricci
Venez découvrir une nouvelle exposition,
Inter-Arts,
véritable mélange artistique de l'art ancien
à la peinture en passant par
la sculpture moderne artisanale



BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution










DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :

LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»



IN MEMORIAM

30 Juillet 2012 – 30 Juillet 2013

Voici 1 an jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre mère Mme Pembellot née Massanga Léocadie Gertrude, première femme directrice de l'hôpital général au Congo Brazzaville, qui a été arrachée à notre profonde affection.

En cette date commémorative, sa famille remercie les amis et connaissances qui l'ont entourée de leur assistance multiforme tout au long de cette dure épreuve. Elle demande à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Implorons la miséricorde divine pour le repos de son âme.

NÉCROLOGIE



Le directeur général du groupe IHÉM-ISTI-CIRPC, porte à la connaissance du personnel administratif, enseignants et étudiants le décès inopiné de Mme Yolande Mouboungoulou, chef du service administratif et financier, survenu le 23 juillet à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis N°01, rue Makola près du PSP Diata.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

POINTE-NOIRE

Des pistes pour réussir l'assainissement de la ville

La ville océane a été secouée, il y a plusieurs mois, par une épidémie de choléra qui a provoqué une véritable psychose dans l'opinion, à cause de nombreux décès et malades qu'elle a engendrés. Parmi les solutions préconisées pour éradiquer totalement cette maladie : le curage des rivières considérées comme des refuges pour le microbe de choléra.

La rivière Bakadila, par exemple, est un site où l'on note la présence du microbe de choléra ainsi que des larves de moustiques et autres sortes de détritus. « C'est en réalité pendant la période non pluvieuse comme celle que nous traversons actuellement, que ces rivières devraient normalement être curées et aménagées pour un meilleur écoulement des eaux », a déploré un habitant du quartier Saint-Pierre qui a subi avec sa famille les méfaits des inondations de novembre et décembre 2012 occasionnant l'épidémie de choléra. Pour une certaine frange de la population, la mairie a une logistique insuffisante et semble asphyxiée vu le nombre des rivières à curer dans la ville. Il serait donc judicieux de procéder à des concessions. « Vu la croissance accélérée de nos villes, les mairies ont intérêt à lancer des appels d'offre aux sociétés nationales ou internationales œuvrant dans le domaine de l'assainissement, en signant des contrats de concession qui permettront aux mairies d'attribuer, selon des accords précis, des missions d'assainissement aux sociétés spécialisées. On le voit un peu partout dans le monde, les concessions sont devenues l'une des stratégies essentielles pouvant permettre à des administrations de faire face aux problèmes de gestion dans certains secteurs d'activités », peut-on entendre chez ces Ponténégrins. Ils souhaitent même que la mairie emboîte le pas au Port autonome de Pointe-Noire qui a déjà procédé à la concession sur des questions de gestion des conteneurs, signant des accords avec une société internationale experte en logistique.

La question de la salubrité dans la ville océane devient épineuse pour les gestionnaires de cette ville, car à la moindre pluie, Pointe-Noire devient le foyer des épidémies. Les quelques bacs à ordures et rares camions bennes ne suffisent plus pour faire face à cette question de la salubrité dans la ville. D'autres encore suggèrent au prochain conseil municipal, qui sera élu dans les prochains mois, de prendre à bras le corps ce problème d'assainissement. « Pourquoi la rivière Bakadila et les autres ne seraient-elles pas aménagées comme la rivière Madoukou-Tsékelé à Brazzaville, pour diminuer le risque des épidémies et maladies », a confié un habitant du quartier Loandjili.

Faustin Akono

VIH-SIDA

Les modes de contamination au cœur d'une journée scientifique

Le directeur général de la Santé, Alexis Elira Dokekias, a présidé, le 27 juillet à Brazzaville, la troisième journée scientifique sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

Dans le cadre d'une bonne pratique clinique de transfert de compétences et de formation de praticiens, le Groupement des gynécologues obstétriciens de Brazzaville (GGOB), à travers la direction générale de la Santé et du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), s'est engagé à édifier les parties prenantes sur les précautions à prendre pour éviter la contamination, sur le mode d'allaitement à choisir et sur la prise en charge globale de l'infection à VIH dont dépend le volet de la transmission mère enfant (TME). Cette troisième journée scientifique sera donc une opération pour une soixantaine de participants, notamment des pédiatres, des gynécologues obstétriciens et des sages-femmes venus des différents centres hospitaliers de Brazzaville et de l'intérieur du pays pour contribuer à la prévention du VIH, qui reste le fondement de la riposte à cette pandémie. « Il me sied de rappeler que l'infection à VIH est transmise par



Une vue des participants

plusieurs modes, parmi lesquels il y a la transmission sanguine ; et cette transmission sanguine en dehors des produits sanguins et les manœuvres non contrôlées d'infection ou de scarification se fait également par la voie materno-fœtale et au-delà de l'accouchement par la curabilité d'infection par allaitement lorsque les précautions ne sont pas prises », a déclaré Alexis Elira Dokekias dans son mot d'ouverture.

Et d'ajouter : « Conformément donc au plan d'élimination de la transmission mère enfant, cette thématique tombe à point nommé puisqu'il s'agit déjà d'une partie de la mise en œuvre à travers la for-

mation et la recherche pour faire en sorte que le Congo puisse aller vers l'objectif zéro de la transmission mère enfant : zéro nouvelle infection. »

Signalons que le GGOB a été créé sous l'égide de la Société congolaise des gynécologues obstétriciens (SOCOGO) par les gynécologues obstétriciens de Brazzaville. Il s'agit d'un espace scientifique d'échange d'expériences, d'expertise dans le domaine de la gynécologie obstétrique qui vise à assister les autorités dans la mise en place des réponses plus adaptées à la situation sanitaire du pays.

Guillaume Ondzé

POINTE-NOIRE

Le Lion's club amitié lance une campagne d'assainissement des milieux carcéraux de la ville

Le lancement officiel de l'opération de défection a débuté le samedi 27 juillet à la maison d'arrêt de Pointe-Noire, en présence des représentants de l'administration carcérale accompagnés des membres du Lion's club amitié, et des autorités civiles et militaires de la ville.

Le début de l'opération a été marqué par une minute de silence observée à l'endroit des membres du Lion's club. Selon les membres de cette association, l'activité qui est exécutée par l'une des sociétés habilitées de la place, se poursuivra dans tous les autres milieux carcéraux que compte la ville. À cet effet, selon Servais Oloka, président du Lion's club amitié, et Eustache Otsiele, président de la commission œuvre de cette association à Pointe-Noire, l'objectif principal de l'association est basé sur l'humanisme. « En dépit des aides multiformes que reçoivent les détenus de la part des pouvoirs publics ou de particuliers, le milieu carcéral mérite d'être bien entretenu car il constitue un monde d'éducation qui permet aux détenus de découvrir l'amour, le respect des institutions, de la famille ou de la société », ont-ils déclaré.

Exprimant pour leur part l'importance de cette opération, Jacques Biyouri, représentant du procureur de la République près la cour d'appel, et Yvon de Nathanael Opfou, directeur de la maison d'arrêt de Pointe-Noire, ont expliqué ce qui suit : « Le bien-être de l'ensemble des structures carcérales et des détenus n'est pas une tâche exclusivement réservée aux pouvoirs publics, les associations et les particuliers devraient s'y impliquer afin de contribuer davantage à la santé des détenus et de l'ensemble des structures carcérales de la ville. »

Séverin Ibara

SOLIDARITÉ

L'AGMED fête son quatrième anniversaire par des œuvres de charité

Des dons de moustiquaires imprégnées d'insecticide, de matelas et de médicaments ont été faits le 27 juillet aux Centres de santé intégrés (CSI) de Mbota Etraba et Bissongo à Mbota, par l'Association Grand Mbota pour l'emploi et le développement (AGMED) qui fêtait à l'occasion ses quatre années d'existence.

Fred Mamona, président de l'AGMED, a remis plusieurs dons aux populations de Mbota. Les CSI de Mbota Etraba et Bissongo ont reçu des moustiquaires imprégnées, des médicaments et des matelas enveloppés. Les femmes enceintes, celles portant des nouveau-nés et les personnes du troisième âge ont également reçu des moustiquaires imprégnées. Un bac à ordures a été réceptionné par Jean Pasteur Nanga, responsable du CSI de Mbota. Ému, il n'a pu s'empêcher de

remercier le généreux donateur par un cantique biblique « Je suis dans la joie immense ».

De leur côté, les chefs des quartiers de Mbota ont réceptionné une somme d'argent - dont le montant n'a pas été dévoilé au grand public - pour la construction imminente de la passerelle reliant les quartiers Tchianiambi et Mbota Carlos.

Créée il y a quatre ans, dans le souci d'apporter sa contribution aux questions d'emploi des jeunes et de développement du quartier Mbota situé dans le 4^e arrondissement Loandjili, l'association Grand Mbota pour l'emploi et le développement s'est investie sans réserve sur le terrain, en menant des actions de proximité, en assainissant les quartiers, mais aussi en facilitant leur desserte, sans oublier son apport dans la formation professionnelle et la résolution des

questions de chômage. « Avec d'autres associations, nous menons un combat permanent pour que tous les jeunes puissent suivre une scolarité normale débouchant sur une véritable qualification professionnelle, pour des quartiers sans déchets, afin que les maladies liées à l'environnement insalubre ne soient plus que de vieux souvenirs pour une population en bonne santé », a déclaré Fred Mamona.

Quatre ans après sa création, la réputation de l'AGMED a dépassé les frontières nationales. En mai 2013, elle a été conviée par l'ONU-Habitat à Nayiwata, au Kenya, à l'atelier régional consultatif des phases 1 & 2 du programme participatif d'amélioration des bidonvilles. « Cet événement nous a permis de bénéficier d'une reconnaissance internationale d'autant plus que l'AGMED fait désormais partie des associations partenaires de l'ONU-Habitat », a renchéri le président de l'AGMED.

La remise de dons, qui a eu lieu au CSI de Mbota Etraba, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de l'arrondissement 4 Loandjili, des responsables de la direction départementale de la santé de Pointe-Noire, des responsables de la circonscription socio-sanitaire de Loandjili et des chefs de quartiers.

Hervé Brice Mampouya



Fred Mamona remettant des médicaments à Virginie Nzemba, représentant le DD de la santé de Pointe-Noire © ADIAC

 www.facebook.com/airtelcongob

**unis
par les meilleurs
tarifs**

Ocean CONGO

Prestige
Elengi
Bisofun

A chacun son tarif!
3 nouveaux tarifs
pour mieux vous servir

Tarif Elengi : Beneficiez des réductions systématiques de 10% à 99% sur vos appels vers airtel selon l'endroit où vous vous trouvez.

Tarif Prestige : Bénéficiez des réductions dégressives sur vos appels longue durée en local. Passez de 1,5F/Sec la 1^{ère} min à 0,75F/sec la 2^{ème} min et 0,4F/sec à partir de là 3^{ème} min vers airtel, soit 73% de réduction.

Vers les autres réseaux, passez de 1,6F/sec la 1^{ère} min à 1F/sec à partir de la 2^{ème} minute.

Club Biso Fun : rejoignez le club et appelez vos amis en illimité la journée à 1F/sec, et appelez à seulement 0,2F/sec de 0h à 6h vers tous les numéros airtel. Envoyez le maximum de textos à seulement 1F/SMS vers airtel. Restez connecté à facebook gratuitement en tapant le lien O.facebook.com.



airtel

**Le réseau qui
nous unit**

souscris : *176#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

DROITS DES ÉTRANGERS

Les associations déplorent le renvoi de la réforme par la France

Tout comme le droit de vote des étrangers hors-UE, la réforme de l'immigration qui comprend également le volet asile, a été renvoyée après les élections municipales. Un grand nombre d'associations et d'organismes ont manifesté leur déception.

Le paquet asile a été approuvé en juin dernier par le Parlement européen. Ce qui était considéré par les associations comme une « grande avancée vers un système d'asile européen », mais sans application par les États membres, ils craignent que le texte devienne « caduc ».

La France est le deuxième pays le plus sollicité pour l'asile. Entre 2008 et 2012, le nombre de demandeurs d'asile aurait augmenté de 73%. Cependant, sur les 61 000 demandes déposées en 2012, plus 80% auraient fait l'objet d'un refus. Un tel afflux augmente le délai de traitement des dossiers, aujourd'hui de 18 mois. Dans le domaine de l'immigration, le rapport « Sécuriser les parcours des ressortissants étrangers en France » du ministère de l'Intérieur comprend trois volets clés : la délivrance d'un titre de séjour pluriannuel, l'accueil des étrangers, l'éloignement.

La délivrance d'un titre de séjour pluriannuel

D'abord un titre de séjour pluriannuel. On constate qu'en 2011, 44 000 cartes de séjour valables un an ont dû être renouvelées, suscitant pour chaque renouvellement au moins deux passages en préfecture. Pourtant, selon le rapport, si la moitié des ressortissants des étrangers se voyaient délivrer un titre pluriannuel, plus de 290 000 passages annuels en préfecture pourraient être évités. On peut comprendre le gain que cette ré-

forme pourrait apporter. Une circulaire du 10 juin prévoyait déjà ce genre de titre de séjour pour certaines catégories d'étudiants et chercheurs.

L'accueil des étrangers

Le second volet de la réforme concerne l'accueil des étrangers. Il préconise entre autres une amélioration des conditions d'accueil des étrangers en préfecture. Beaucoup s'opposeraient à cette mesure, prétextant qu'une amélioration de l'accueil augmenterait les flux migratoires. Pour d'autres, les mauvaises conditions d'accueil nuisent au contraire à l'efficacité et empêchent de s'attarder sur les cas posant réellement problème, auquel il faudrait ajouter le découragement qui pourrait gagner certains migrants.

L'éloignement

Le rapport prévoit de raccourcir de trente jours sauf pour les cas dérogatoires la durée maximale de rétention et une meilleure prise en compte dans le droit national du principe selon lequel « le placement en rétention constitue l'exception et non la règle ».

Les associations déplorent le fait que la réforme de l'immigration et d'asile ait été mise sur « le banc de touche » pour des questions électorales, tout comme le droit de vote des étrangers hors-UE, remettant en cause une partie des promesses électorales de François Hollande.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Le Burundi va déployer 450 soldats

L'annonce de l'envoi de troupes a été relayée par un communiqué conjoint rendu public dimanche, à l'aéroport de Bujumbura, à l'issue de la visite de trois jours du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, au Burundi.

Le contingent burundais, composé de 450 militaires, contribuera ainsi au renforcement des effectifs de la Mission de paix en Centrafrique, en proie aux troubles depuis l'arrivée au pouvoir de la coalition de la Séléka, le 24 mars dernier. Le communiqué précise que le Congo, dont le chef de l'État assure la présidence du comité de suivi des accords de Libreville sur la paix en Centrafrique, mettra à la disposition du Burundi la logistique nécessaire pour le déplacement du contingent.

Renforcer la coopération entre Brazzaville et Bujumbura

Lors de cette visite, les présidents Pierre Nkurunziza et Denis Sas-

sou N'Guesso se sont engagés à relancer la coopération entre les deux pays, dont ils ont constaté qu'elle n'avait guère évolué depuis les années quatre-vingt, époque à laquelle elle avait été établie. Au terme d'une réunion des experts coprésidée par les deux chefs d'État, les deux parties ont consigné dans un procès-verbal les axes de redynamisation de cette coopération avec, en toile de fond, la libre circulation des biens et des personnes entre le Burundi et le Congo.

Dans cette perspective, les autorités aéronautiques et les opérateurs aériens des deux pays se réuniront à Brazzaville au mois d'octobre prochain pour étudier les modalités de la desserte de la ligne Congo-Burundi.

Il s'agira en même temps de faciliter l'octroi de visas court séjour aux citoyens Congolais et Burundais désireux de se rendre dans l'un et l'autre pays.

Les deux pays organiseront également dans la capitale congolaise,

l'année prochaine, une réunion de travail sur le thème des échanges commerciaux. L'idée est d'obtenir une implication des ministères en charge du Commerce ainsi que des opérateurs économiques de façon à promouvoir les investissements dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en mettant l'accent sur l'échange d'expérience et d'expertise.

La première session de la commission mixte de coopération Burundi-Congo sera convoquée en 2015 à Brazzaville.

Avant de quitter Bujumbura, le 28 juillet, le président Denis Sassou N'Guesso a remercié son hôte de l'accueil qui lui a été réservé et a appelé à la réconciliation nationale : « *Je viens de visiter un pays en paix. Le Burundi a connu les affres de la guerre, le moment est venu pour le peuple burundais de mettre en place une commission Vérité et réconciliation pour pouvoir ouvrir un dialogue inclusif afin que le pays recouvre la stabilité.* »

Les Dépêches de Brazzaville

IMMIGRATION

Le gouvernement congolais reconnaît le statut de réfugié aux Centrafricains

La déclaration de reconnaissance a été publiée le 27 juillet par la secrétaire adjointe du ministère des Affaires étrangères et présidente de la Commission d'éligibilité au statut des réfugiés, Chantal Maryse Itoua-Apoyolo. Voici l'intégralité du message.

Suite aux événements politiques survenus en République centrafricaine courant décembre 2012 et mars 2013, plus de cinq mille personnes ont trouvé refuge en République du Congo.

Le gouvernement de la République du Congo, fidèle à sa tradition hospitalière et à ses engagements attendants au respect des droits de l'homme, reconnaît la qualité de réfugié prima facie – conformément à l'article 1 alinéa 2 de la convention de l'OUA du 10 septembre 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique – à toutes ces



Chantal Maryse Itoua-Apoyolo. © DR personnes qui ont été contraintes de quitter leur pays d'origine ou de résidence habituelle.

Concernant les personnes qui ont fait partie des forces de l'ordre de la République Centrafricaine, cette mesure ne leur sera applicable qu'après renonciation formelle à leur statut de militaire pendant la durée de leur exil en République du Congo. Le gouvernement congolais attire l'attention de

tous les ressortissants de la République centrafricaine qui ont choisi la République du Congo comme terre d'asile sur l'obligation de se conformer aux lois et règlements en vigueur sur toute l'étendue du territoire national. Le statut de réfugié prima facie ainsi reconnu est susceptible de révocation en cas de violation des textes régissant le cadre juridique du droit d'asile en République du Congo ou de découverte de l'une des causes d'exclusion mentionnées dans les conventions relatives au statut de réfugié.

Le gouvernement demande à toutes les structures impliquées dans la gestion des réfugiés en République du Congo, en collaboration avec le Comité national d'assistance aux réfugiés, de veiller à l'application effective des dispositions découlant de la présente déclaration.

Yvette Reine Nzaba



✓ 4 Camera Dome
 ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
 ✓ 1 Ecran Hp
 ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussec. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,



COMMUNIQUE

PROGRAMME DES EMISSIONS D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2013

Conformément à la stratégie d'endettement adoptée en annexe de la Loi des Finances 2013, l'Etat Gabonais prévoit de lever des emprunts intérieurs d'un montant total de 240 milliards de FCFA sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC, organisé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

La mobilisation de ces emprunts se fera à travers 4 émissions de juillet à novembre 2013, sous la forme d'obligations du Trésor s'adressant majoritairement à des investisseurs institutionnels et au grand public de la sous-région CEMAC.

Les ressources que l'Etat Gabonais entend lever sur le marché régional sont destinées au financement de ses investissements structurants contenus dans le Schéma Directeur National d'Infrastructures 2012-2016 (SDNI), axe majeur du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), en particulier dans les domaines des infrastructures routières, de la modernisation des aéroports, du développement de la capacité de production énergétique et des infrastructures de télécommunication.

La première émission obligatoire de ce programme est prévue pour le 31 juillet 2013. Les investisseurs désirant acquérir les obligations du Trésor Gabonais sont invités à se rapprocher des établissements bancaires suivants, agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENT	ADRESSE
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance B.P 11834 Yaoundé (Cameroun)
BICIG	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P 2470 Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté B.P 582 Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République BP 910 Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt B.P. 700 Yaoundé (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap B.P 15569 Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté B.P 2088 Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville (Gabon)

Fait à Libreville le 15 JUIL. 2013

Le Ministre de l'Economie, de l'Emploi,
et du Développement Durable


Luc OYOUBI
 Le Ministre

Le Ministre du Budget, des Comptes Publics
et de la Fonction Publique


Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA
 Le Ministre

PROCHE ORIENT

Washington annonce la reprise du dialogue entre Israël et la Palestine

Les pourparlers de paix israélo-palestiniens devraient reprendre hier, lundi, à Washington, a annoncé dimanche le Département d'État des États-Unis.

Le Secrétaire d'État John Kerry avait convié les deux camps à renouer le dialogue en s'entretenant par téléphone avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président palestinien Mahmoud Abbas, d'après la porte-parole du Département d'État, Jennifer Psaki. John Kerry a « personnellement invité » les deux camps « à envoyer des équipes de négociateurs expérimentés à Washington pour reprendre formellement les négociations directes sur le statut final », selon la porte-parole. « Les réunions à Washington marqueront le début de ces négociations », a-t-elle poursuivi. Ces dernières donneront l'occasion « de déve-

lopper un plan de travail procédural pour déterminer la marche à suivre pour les deux partis pendant les négociations des prochains mois », a-t-elle ajouté. Le gouvernement israélien a donné le feu vert samedi pour la libération de 104 prisonniers de guerre palestiniens pendant les négociations à venir (qui doivent durer au moins neuf mois), un geste requis par la Palestine pour renouer le dialogue.

Une autre condition requise par la Palestine est que Washington garantisse que les négociations portent sur les frontières d'avant la guerre de 1967 et le gel des constructions de colonies israéliennes, tandis que l'État hébreu a rejeté l'idée d'une reprise des négociations avec des conditions préalables. Israël s'était emparé de la Cisjordanie, de la Bande de Gaza et de Jérusalem Est pendant la guerre, des

territoires que les Palestiniens voudraient intégrer à leur futur État. Les négociations entre les deux camps se poursuivent, avec plusieurs interruptions, depuis les deux dernières décennies. La dernière séance de pourparlers entre Netanyahu et Abbas remonte à septembre 2010, sous la médiation du gouvernement Obama. Après 16 heures de négociations, les deux hommes y ont mis un terme lorsque l'État hébreu a refusé de prolonger le gel des constructions de colonies en Cisjordanie.

Les négociations à venir sur le statut final porteront principalement sur Jérusalem, les colonies, les frontières et les réfugiés.

Xinhua

MALI

Ibrahim Boubacar Keïta serait en tête de l'élection présidentielle

La tendance, après le début du dépouillement du premier tour de l'élection présidentielle au Mali, serait à une nette avance pour l'un des favoris, Ibrahim Boubacar Keita.

Les résultats provisoires et officiels doivent être publiés au plus tard vendredi. Mais les premiers chiffres collectés par des journalistes maliens montrent que Ibrahim Boubacar Keïta, 69 ans, pourrait créer la surprise et l'emporter dès le premier tour. Ibrahim Boubacar Keïta, appelé affectueusement IBK par ses sympathisants, a aussi été président de l'Assemblée nationale de son pays. En cas de second tour, prévu le 11 août, il pourrait être opposé à Soumaïla Cissé, 63 ans, ancien ministre des Finances et ex-président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa). La présidentielle malienne a connu une forte participation. À en

croire certains analystes, le taux de participation pourrait dépasser la barre des 40%. « Cet engouement de la population explique que les Maliens veulent désormais oublier le cauchemar qu'ils viennent de vivre », déclarait Ibrahim Boubacar Keïta après avoir accompli son devoir civique. Soumaïla Cissé, de son côté, a justifié cet engouement du peuple « d'une volonté de tourner la page et de retourner dans le calme à des institutions républicaines ». De son côté, le président français, François Hollande, a dans un communiqué salué « le bon déroulement du scrutin présidentiel malien, marqué par une mobilisation importante et une absence d'incident majeur ». L'élection présidentielle malienne doit rétablir l'ordre constitutionnel interrompu le 22 mars 2012 par un coup d'État qui a précipité la chute du Nord du Mali aux mains de

groupes islamistes de la mouvance Al-Qaïda. Ces groupes étaient, dans un premier temps, alliés à la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Le scrutin intervient six mois après le début d'une intervention militaire internationale menée par la France, dont le but était de stopper une avancée des islamistes armés vers le Sud et de les chasser du Nord qu'ils occupaient depuis neuf mois. Dans les villes du Nord, Kidal, Gao et Tombouctou, région qui a subi la violence et l'occupation de rebelles touareg et de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, le vote s'est tenu sous la surveillance de Casques bleus de la force de l'ONU, la Minusma, et de l'armée malienne, assistés par 3.200 soldats français restés au Mali.

Tiras Andang

PATRIMOINE DE L'UNESCO

Le domaine royal de Mbé en bonne position

Le Congo recèle un patrimoine riche tant culturel que naturel, dont la valorisation passe par l'application de la convention de 1972. Afin de contribuer au classement du domaine royal de Mbé au patrimoine mondial, une réunion à ce sujet s'ouvrira le 2 août à Brazzaville.

Conscient de l'intérêt de protéger et promouvoir cet héritage, des dispositions ont été prises, conformément aux orientations de l'Unesco, pour faire classer certains sites au patrimoine mondial. À cet effet, des ateliers étaient organisés du 12 au 13 mai à Loango et du 16 au 27 mai à Pointe-Noire, afin de doter les professionnels du patrimoine d'outils nécessaires pour l'inscription du domaine royal de Mbé au classement du patrimoine mondial. Après le tri national Sangha, dont le dossier venait d'être examiné, dans le courant du mois de juin 2011, au centre du patrimoine mondial de l'Unesco à Paris, l'ancienne cité royale de Mbé, un des biens inscrits sur la liste indicative, bénéficie de l'attention de l'Unesco dans le processus de son classement.

L'Unesco et le ministère de la Culture organisent une campagne de sensibilisation des législateurs, des décideurs, des populations riveraines et de la société civile, avec comme objectifs de : procéder à la recherche documentaire sur les biens concernés ; délimiter et cartographier le domaine concerné ; faire connaître le potentiel culturel et naturel ainsi que la valeur universelle exceptionnelle dudit site ; susciter une prise de conscience sur la nécessité de sauvegarder le domaine royal de Mbé ; enfin, faire comprendre aux communautés de Mbé, l'urgence de faire figurer ce site au patrimoine mondial de l'Unesco.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

« Une vie de brimades en terre promise » présenté au public

La dédicace du premier ouvrage d'Alfred Monique Ondzé Abouem a eu lieu le 27 juillet au Palais des congrès de Brazzaville en présence d'un panel d'écrivains.

Dans ce roman (213 pages, VI chapitres) publié aux éditions L'Harmattan Congo, l'auteure relate le quotidien malheureux d'une fille nommée Wallabie Nadège, issue d'une famille riche. Le père, polygame, est un vieux mourant et abandonné par l'une de ses jeunes épouses. Cet ouvrage met le doigt sur l'égoïsme, l'injustice et l'animosité d'une mère qui abandonne son foyer et ses deux petites filles au profit d'un amant. Wallabie Nadège vit un véritable enfer dès son jeune âge : battue, violée, torturée, privée de nourriture et souvent répudiée du lieu d'habitation. Victime de fausses accusations, son père lui demande de partir pour une terre promise, loin de la malédiction dévastatrice née du désordre semé par ses fils indignes et ses épouses infidèles et cupides. Elle s'embarque alors sur cette terre adoptive, prédite par son père. Mais les choses ne seront pas si roses que prévues. Cette terre promise se révèle une véritable traversée du désert.

Dans ce roman, Alfred Monique Ondzé Abouem touche aux codes les plus sensibles de la vie. Elle fait vibrer les sensibilités, éveillant les souvenirs de moments douloureux auxquels nul ne peut échapper sur terre. « Une vie de brimade en terre promise, ressuscite en nous des émotions quasi similaires et nous rappelle que nul est invulnérable aux caprices du destin, à cette roue infernale qui dès l'instant où nous poussons notre premier cri, où nous foulons le sol de cette planète, nous entraîne vers les cellules sociales, des territoires et des univers professionnels ou des confréries, distinctement opposés à ce à quoi nous rêvions de devenir », témoigne l'auteure. Cette dernière reconnaît avoir vécu presque la même histoire. « Quelque part je représente un peu le personnage de Wallabie Nadège parce que je me retrouve dans cette vie de brimade en terre promise. J'ai aussi connu la brimade », a-t-elle conclu. Alfred Monique Ondzé Abouem travaille actuellement à sa deuxième publication.

L'ouvrage, disponible en librairie, est vendu 15.000 FCFA (environ 23 euros).

Rosalie Bindika

INSÉCURITÉ

Julien Paluku exige l'implication de la CPI

Le gouverneur demande à la juridiction internationale de poursuivre les membres des groupes armés encore actifs dans sa province.

La situation qui prévaut actuellement au Nord-Kivu avec, en toile de fond, une instabilité perpétrée par des groupes armés préoccupe au plus haut point le gouverneur Julien Paluku qui en appelle à l'implication de la Cour pénale internationale (CPI). Cette juridiction internationale, de l'avis du gouverneur, devra dorénavant se saisir de cette question en émettant des mandats d'arrêt à l'encontre des auteurs des crimes commis dans cette partie du pays. S'exprimant le 27 juillet au cours d'une conférence de presse tenue à Butembo où il était de passage, Julien Paluku estime que seule une prise en charge judiciaire de cette crise par la CPI pourra ramener la paix au Nord-Kivu en proie, depuis près de deux décennies, à une insécurité chronique. Les violations continues des droits humains sur fond des arrestations, exactions et pillages commis contre la population civile pourraient, dit-il, prendre fin si jamais la CPI s'engageait à mettre la main sur les auteurs des troubles. Pourquoi la crise de l'Est ne préoccupe pas la CPI alors qu'elle est vieille de vingt ans? s'est-il interrogé en estimant que le sort réservé à Bosco Ntaganda actuellement incarcéré à la Haye pour des crimes commis en Ituri devrait aussi l'être pour les seigneurs de guerre actifs dans sa province. Aujourd'hui, il y a beaucoup de violence, d'assassinats, de meurtre qui sont commis à Kiwanja. C'est très dommage que cela se fasse ainsi et sous la barbe de tout le monde, s'est-il plaint tout en soutenant l'urgence pour la CPI d'enquêter sur la situation dans l'est de la RDC. Nous voudrions voir la CPI déployer ses agents dans l'est de la RDC pour enquêter sur les crimes. Nous voudrions qu'elle arrive au Nord-Kivu et qu'elle sorte des mandats d'arrêt contre des acteurs internationaux et nationaux, et de cette façon, je pense que ça sera la fin de la crise, a-t-il martelé devant les journalistes. Il a terminé par exhorter les jeunes du Nord-Kivu à se démarquer de l'emprise des forces négatives pour servir sous le drapeau national ou encore à gagner la Monusco. Le message que je lance d'abord au M23, c'est de dire à tous ces enfants qui sont encore utilisés sur la ligne de front de chercher le lieu le plus sûr, soit dans une des bases de la Monusco soit aux cotés des unités des Fardc pour quitter définitivement ce mouvement rebelle, a-t-il conclu.

A.D.

NORD-KIVU

Difficile cohabitation entre le M23 et la population à Kiwandja

Après trois jours de vive tension, les rebelles du M23 ont libéré le 29 juillet une centaine de jeunes arrêtés le 25 juillet pour avoir manifesté contre leur manière de gérer la cité.

Les populations habitant dans des zones sous contrôle rebelle sont jusqu'à ce jour soumises à des restrictions qui les empêchent de mener une vie pleine et épanouie. C'est notamment le cas de Kiwandja, une bourgade située dans le territoire de Rusthuru, dont les habitants sont constamment malmenés par les éléments du M23 sur fond d'exactions et des pillages de leurs biens. Tout récemment encore, rapportent les sources locales, l'administration du M23 a interdit toute activité économique dans le quartier Burutande, un des trois que compte cette agglomération.

Excédés par la vague d'insécurité dans leur contrée, des hommes et des femmes sont dernièrement montés au créneau pour exprimer leur mécontentement. Jeudi dernier, apprend-on, il s'est observé un mouvement de protestation à grande échelle des jeunes qui s'en sont pris aux intérêts rebelles. Des paillotes appartenant au M23 avaient été incendiés ainsi que certains points de péage, rapporte la radio onusienne. En outre, des scènes d'hystérie qui avaient accompagné les récents bombardements des Fardc contre les positions du M23 avaient été mal



Des éléments du M23 en pleine patrouille

perçues par le mouvement rebelle qui a vite fait d'organiser une chasse à l'homme en prenant pour cible les jeunes. Il s'en est suivi des arrestations en cascade, apprend-on. De nombreux jeunes de Kiwandja auraient été amenés manu militari à la prison de Nyongera. D'après la société civile, leur nombre aurait dépassé 210 personnes. Aujourd'hui encore, nombreux d'entre eux croupissent toujours en prison quoiqu'il y ait des appels incessants de la société civile locale en vue de leur libération. D'après le M23, ces jeunes auraient été arrêtés pour consommation d'alcool et perturbation de l'ordre public. En foi de quoi, 200 dollars de caution leur a été appliqué avant toute libération. Ce que démentent les familles des concernés qui dénoncent le diktat imposé par le M23 dans leur localité. Eu égard à la pression

exercée par l'opinion locale, le M23 a fini par libérer lundi un premier groupe des jeunes (près d'une centaine) pendant que les autres continuent de croupir dans leurs cellules à Rutshuru-Pena et au camp-M23 de Nyongera. Aux dernières nouvelles, la tension a baissé d'un cran à Kiwandja et ailleurs. La visite du chef de bureau de la Monusco à Kiwanja le 27 juillet et son appel à la paix auront influé certainement sur les esprits. Pour ce cadre onusien, le M23 n'a pas droit «d'arrêter et juger» quelqu'un. D'où la seule alternative qui restait aux rebelles pour ne pas se mettre à dos la Monusco était de libérer, purement et simplement, les jeunes captifs. Ces derniers événements ont davantage accentué le clivage entre la rébellion du M23 et la population de Kiwandja.

Alain Diasso

EX-PRISON CENTRALE DE MAKALA

Des ONG s'inquiètent sur l'état de santé d'Eugène Diomi

Les associations de droits de l'homme exigent du procureur général de la République (PGR) le respect des ordonnances de la Cour suprême de justice (CSJ) l'assignant à résidence en vue de lui permettre d'accéder aux soins appropriés.

Le Collectif d'organisations de défense et promotion des droits humains a rendu public le constat de la descente, le 28 juillet, de ses représentants à l'ex-prison centrale de Makala pour rendre visite et s'enquérir de l'état de santé d'Eugène Diomi Ndongala. C'était au cours d'une conférence de presse organisée le 29 juillet au siège de la Ligue des électeurs (L.E) dans la commune de Kinshasa.

La délégation, qui a affirmé s'être entretenue avec ce membre de l'opposition congolaise, a noté que son état de santé était alarmant. « Contrairement à ce qu'une certaine opinion laisse croire, l'état de santé de M. Eugène Diomi Ndongala mérite une attention particulière de la part du gouvernement Kabila. Il éprouve des douleurs nerveuses aiguës qui accablent gravement son bras



Présentation du rapport par le Collectif d'ONG/Photo LDB

droit et sa colonne vertébrale », a souligné le secrétaire exécutif de la L.E, M^e Sylvain Lumu. À l'en croire, il a été administré à ce prisonnier, en dehors de tout examen spécifique préalable nécessaire, une quantité vertigineuse d'anti-inflammatoires qui ont entraîné à leur tour des douleurs gastriques intenses et des malaises au niveau de ses reins. « Son bras doit être soutenu pour qu'il parvienne à serrer la main de ses visiteurs comme s'il a été atteint par une paralysie hémiplégique et lui-

même ne parvient pas à se tenir debout durant cinq minutes », a témoigné Me Sylvain Lumu.

Selon ce collectif d'ONG, c'est cette situation qui a poussé le médecin qui l'a consulté à exiger que Diomi Ndongala soit soumis à des examens spécifiques dans une clinique spécialisée de la place pour faire un bon diagnostic. Ce regroupement a notamment proposé le Centre Nganda, dans la commune de Kintambo ou l'hôpital Bamba Mutombo, à Masina. « Malheureusement, cette demande rencontre

la résistance farouche du régime en place », a regretté le collectif. Un régime carcéral durci Pour ces ONG, l'interview accordée à RFI par Eugène Diomi a amené l'autorité carcérale à durcir davantage les conditions de détention du député invalidé dont les proches dénonçaient déjà la mauvaise situation et la dureté des traitements subis depuis sa détention. Selon ce rapport lu par le secrétaire exécutif de la L.E, Eugène Diomi Ndongala est, en effet, surveillé, depuis cet entretien, comme un malfrat dans sa cellule située au pavillon de la prison qu'il partage avec ses codétenus.

Respect de la loi

Le collectif a rappelé que, sur le plan judiciaire, par sa décision rendue sous RP 014/CR, le 15/04/2013, la CSJ avait ordonné sa mise à résidence surveillée, qui signifie qu'il devait être sorti de la prison et placé sous surveillance policière à sa résidence. « Cette décision demeure non exécutée par le PGR qui maintient le député Diomi Ndongala à la prison de Makala comme un condamné alors qu'à

ce stade de procédure, il n'est que simple prévenu », a fait remarquer le regroupement.

Pour ces ONG, tout porte à croire, en définitive, qu' Eugène Diomi, opposant farouche proche d'Étienne Tshisekedi est victime d'un harcèlement judiciaire à cause de ses opinions politiques. Devant ces réalités, ce collectif a exhorté le PGR, de respecter l'esprit et la lettre des ordonnances de la CSJ en mettant fin sans délai à la détention d'Eugène Diomi et ne pas donner l'impression qu'il reçoit d'injonction des organes politiques contrairement à l'indépendance du pouvoir judiciaire consacrée dans la Constitution de la République. Les ONG ont, par ailleurs, sollicité du chef de l'État, en sa qualité de garant de la Nation et magistrat suprême, de rappeler le PGR à l'ordre afin de faire échec à son intransigence face aux décisions judiciaires valablement rendues, alors que la communauté internationale a été appelée à s'impliquer afin d'obtenir la libération sans conditions de cet homme politique, qui demeure à ce jour un détenu d'opinions.

Lucien Dianzenza

PARTICIPATION CITOYENNE

Des recommandations pour le développement de Matete

Un comité a été créé pour suivre la mise en œuvre des résolutions issues de la conférence tenue du 25 au 27 juillet dans cette municipalité.

La conférence pour le développement intégral de Matete a accouché de plusieurs résolutions issues de différents modules qui ont été composés lors des travaux qui ont pris trois jours. Les différents participants ont également pris l'engagement pour la mise en œuvre de ces résolutions. Mais déjà un comité de suivi a été composé en vue de permettre d'atteindre les objectifs fixés.



La salle, à la clôture de la conférence/Photo LDB

Une continuité

Toutes les recommandations faites, note-on, rentrent dans la continuité des actions déjà commencées par l'autorité communale. Ces bases jetées ont été vues par beaucoup comme les avantages que présente la municipalité de Matete pour son développement.

Le bourgmestre a solennellement pris, pour sa part, l'engagement de respecter et de mettre en œuvre,

dans la mesure de ses possibilités, les décisions de ces assises. Bayllon Thierry Gaibene a souhaité que l'appropriation de ces recommandations permette à chacun des Matetois de se comporter en conséquence et facilite le développement de cette entité comme souhaité par tous. « L'intérêt et l'actualité du thème que vous avez développé pendant les trois jours valent leur pesant d'or

pour que nous tous, rassemblés ici et maintenant en nos qualités respectives, arrêtons de parler en démagogue, mais plutôt nous soyons chaque jours invités à réfléchir, à penser et surtout à concevoir, à trouver et à mettre en œuvre des bases solides pour développer notre commune, à s'approprier les résolutions et en les exécutant. Cela devra désormais être notre souci quotidien car nous y avons pris

l'engagement à l'issue de ces assises », a-t-il noté.

Cette occasion a également permis au bourgmestre de Matete d'éclaircir davantage les Matetois et les Matetois sur sa vision pour cette municipalité. Dans cette optique, Bayllon Thierry Gaibene a étalé devant les participants à cette conférence les différentes réalisations et projets conçus, qui font la fierté de cette commune et dont certains n'attendent que des financements pour leur exécution. Il a exposé sur du concret, document à l'appui.

Pour les projets conçus et non encore exécutés il y a notamment la construction du stade municipale et des toilettes publiques. Mais il a également l'installation des décharges intermédiaires pour le transfert des immondices vers la décharge finale située à Mpsa, à l'est de la ville. « Nous avons demandé au chef du quartier Maziba d'identifier des parcelles mises en vente dans sa juridiction en vue de nous permettre de les acquérir et y installer ces décharges », a expli-

qué l'autorité municipale.

Pour ce qui est déjà fait, le bourgmestre a noté le curage répétitif des caniveaux, l'enlèvement des montagnes d'immondices dans certaines parties de cette entité, la lutte contre l'insécurité, principalement le phénomène kuluna, et la construction du marché municipal. Il y a également l'installation d'une bibliothèque communale, la création d'un centre d'apprentissage en musique, la prise en charge de la scolarité des enfants issus des familles en situation difficile, la modernisation des services de l'état civil et de la population, etc.

Le comité monté, en plus du suivi de la mise en œuvre des résolutions de la conférence, constituera une aide importante à l'autorité en vue de l'atteinte des objectifs globaux fixés dans le cadre de la vision pour Matete, qui s'imbrique dans le programme du gouvernement provincial et de celui du chef de l'État conduit par le gouvernement central, la Révolution de la modernité.

Lucien Dianzenza

PME ET PMI

Des "pratiques fallacieuses" à l'origine du découragement des investisseurs nationaux

La prédominance des capitaux étrangers aurait-elle pour origine une concurrence déloyale ? Convaincus de l'existence d'une "discrimination des nationaux", notamment sur le marché bancaire, les experts ont lancé le débat et demandé aux pouvoirs publics de restaurer une compétitivité saine, condition de l'émergence d'une classe moyenne en RDC.

Dans sa dernière livraison, le magazine économique « Entreprendre » a dénoncé une « mafia » très active qui tue les entreprises. Mais sa réflexion ne s'est pas limitée pas sur cette seule interrogation. Il a poussé le bouchon encore plus loin à travers un autre titre sans équivoque : « Qui discrimine les Congolais dans les affaires ? ». Simple cogitation ou profond malaise qui règne dans le monde des affaires, cette série d'articles a suscité un vrai débat. En effet, les plus gros investisseurs actuels en RDC sont de nationalités indienne, britannique et américaine (source : Agence nationale d'investissements). Les investissements directs étrangers ont représenté et continuent d'ailleurs de représenter la catégorie la plus importante. Une autre source approchée cette fois à la ville de Kinshasa n'a pas manqué de certifier que le secteur industriel est aujourd'hui entre les mains des étrangers.

Pour autant, et c'est tant mieux, le magazine n'a pas versé dans une simple comparaison numérique ou une réflexion très pas-

sionnée mais il s'est attelé aussi à cerner des enjeux souvent minimisés mais qui expliquent les frustrations des acteurs nationaux. Par exemple, l'accès au crédit constitue l'une des grosses contraintes. La condition pour une participation accrue des nationaux passe par des crédits aux petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) congolaises. Or, a révélé l'Entreprendre, des pratiques fallacieuses sont mises au grand jour et devraient interpeller les pouvoirs publics. « Cette pratique prendrait des racines et se consoliderait actuellement dans les milieux des groupes d'entreprises dirigées par des expatriés, particulièrement ceux qui disposent des banques ». Le magazine a décelé un mode opératoire. « Cette situation se traduit soit par l'entrée d'office dans le capital de l'entreprise, soit par le rachat car le propriétaire du projet se sentant incapable de le poursuivre suite aux difficultés financières ». Ainsi les entreprises sont rachetées dans des circonstances floues et très souvent sans moyens d'actions des pouvoirs publics.

Le niveau élevé de découragement dans les rangs des acteurs nationaux est à la hauteur du drame qui se joue dans ce secteur. Sur un ton alarmiste, l'Entreprendre a déploré la dépossession sous des motifs fallacieux des propriétaires des entreprises. Selon lui, la liste des entreprises englouties par la magie des concurrents à bras longs ne fait

que s'allonger. Il s'agit ni plus ni moins d'un conflit d'intérêt grandissant entre opérateurs économiques souvent concurrents, a-t-il martelé. Tout peut se résumer dans une détermination à élargir la sphère d'activités et à embrasser des secteurs comme les banques, l'industrie, les nouvelles technologies et les services, a-t-il ajouté. Le niveau d'essoufflement du secteur industriel doit nécessairement inquiéter d'autant que l'on est passé de 1800 à 110 industries en l'espace de trente ans, soit de 1980 à 2012. Actuellement, l'on estime qu'au moins 4 milliards de dollars américains seraient rapatriés annuellement dans le cadre des transferts des bénéficiaires. Les secteurs des mines et des télécommunications qui tirent la croissance congolaise sont dominés par les capitaux étrangers. Dès lors, le gouvernement cherche à resserrer son emprise sur les mouvements des capitaux mais les résultats ne seront guère reluisants sans une politique de relance de l'industrie locale. En dehors de la pression fiscale, des infrastructures et de l'amélioration du climat des affaires pour ramener la compétitivité, l'autre grand défi et non des moindres sera de trouver les financements nécessaires car les capitaux bancaires disponibles sont estimés actuellement à 20 milliards de dollars américains et les taux d'intérêt sont hors de portée pour la majorité des opérateurs locaux.

Laurent Essolomwa

SANTÉ PUBLIQUE

Des recommandations efficaces pour réussir la deuxième phase des JNV

La réunion d'évaluation de la première phase des journées nationales de vaccination (JNV), tenue du 24 au 27 juillet au centre Caritas pour passer en revue ce qu'a été le premier passage de ces journées, s'est clôturée sur une série de directives.

Ces consignes prennent en compte tous les aspects qui entrent dans l'organisation de ces journées, notamment la coordination, la logistique, la surveillance, la communication, les activités supplémentaires de vaccination. C'est ainsi que les participants proposent, pour ce qui est de la coordination, de responsabiliser les médecins chefs de zone sur le leadership de la gestion des épidémies. Du point de vue technique, il a été demandé à tous les intervenants dans l'organisation de la vaccination de s'approprier la vérification des données avant leur transmission sur le plan national. Dans le volet de la logistique, il a été recommandé que les vaccins polio oral soient commandés en flacon plastique pour éviter des casses, que l'acheminement des vaccins soit assuré dans les zones de santé, que les fonds soient mobilisés pour l'installation des matériels de la chaîne de froid. Le renforcement de la communication en faveur de la vaccination, le renforcement de la surveillance des maladies évitables par la vaccination, le plaidoyer pour accroître le financement pour la vaccination de routine par le gouvernement central et provincial sont autant de recommandations qui ont été formulées par les participants pour que la deuxième phase prévue pour le mois d'août soit une réussite totale. Clôturant cette réunion à laquelle ont pris part les médecins inspecteurs provinciaux, des médecins chefs de zone et autres partenaires œuvrant dans le secteur de la santé, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange a souligné qu'il était important de nous retrouver pour évaluer la première phase des journées nationales de vaccination afin d'identifier les erreurs pour mieux préparer la deuxième phase. Il ne faut pas, a-t-il poursuivi, continuer de nous apitoyer sur ce qui a été mal fait. Mais il faut plutôt mettre en œuvre des recommandations que vous avez formulées. Ce que nous avons recommandé ici doit arriver jusqu'aux médecins de vos provinces et aux médecins chefs de zone. Il faut rendre aux médecins chefs de zone leur leadership dans l'organisation de la deuxième phase. C'est pourquoi je vous invite à faire plus d'effort pour réduire, à la deuxième phase, le nombre d'enfants non vaccinés. Mon souci est d'atteindre tous les enfants, surtout ceux de zéro dose. Le vaccin est l'affaire de tous, nous devons tous nous impliquer. Je serai fier à la fin de la deuxième phase afin de dire que nous avons organisé des journées nationales de vaccination de qualité, a conclu le ministre de la Santé.

Aline Nzuzi

AVIS DE PERTE DE DOCUMENTS

MM. Manda Mwamba et Manda Kabongo, déclarons avoir perdu un sac contenant les documents scolaires et académiques dans un taxi-bus au bord duquel nous avons pris place le 4 mars 2013, de la Place Victoire, dans la commune de Kalamu, au Quartier 1 de la commune de N'Djili.

Nous prions toute personne ayant retrouvé lesdits documents, de nous les déposer au numéro 12 de l'avenue Kiwala, Quartier 1, commune de N'Djili.

Sé manda Mwamba et Manda Kabongo

ÉLIMINATOIRES CHAN LÉOPARDS-DIABLES ROUGES

Trésor Mputu aussi talentueux qu'imprévisible

Expulsé lors du dernier match RDC-République du Congo comptant pour le tour qualificatif au prochain Championnat d'Afriques des Nations pour avoir accumulé deux cartons jaunes, le capitaine des Léopards retombe dans des travers longtemps décriés susceptibles d'embrumer son talent exceptionnel.

Alors que tous les espoirs étaient quasiment permis après une première mi-temps héroïque des fauves congolais, voilà qu'ils ont sombré dans le dernier quart d'heure du match face aux Diables Rouges du Congo Brazzaville en match retour du dernier tour qualificatif au Championnat d'Afriques des Nations disputé le 28 juillet à Dolisie. L'expulsion du capitaine Trésor Mputu, qui pourtant pesait énormément dans le dispositif tactique mis en place par l'entraîneur Muntubile Santos, aura désarçonné le moral de ses coéquipiers. En infériorité numérique, ces derniers ont, malgré tout, tenté de sauver les meubles en gardant inviolables les perches du gardien Hervé Lomboto jusqu'à cette bourde fatale de Thierry Kasereka dans les ultimes minutes de la partie. L'autobut du défenseur axial de V.Club aura été suicidaire pour les Léopards (battus par un but à zéro) qui voient ainsi leurs chances d'aller en Afrique du Sud s'amincir.

De nombreux observateurs s'interrogent encore sur les deux cartons jaunes, certes justifiés, infligés à Trésor Mputu qui n'est pas à sa première bévue du genre. Contester une décision de l'arbitre qui reste le seul maître du terrain ou encore tirer le maillot d'un adversaire en pleine échappée sont des erreurs susceptibles d'être sanctionnés conformément aux règles de jeu. Qu'un

joueur de la trempe de Trésor Mputu, qui pourtant justifie d'une longue expérience avec, à la clé, une carrière exceptionnelle en sélection nationale et en club, tombe dans ces erreurs de jeunesse, il y a de quoi se poser des questions. La liste des coups de sang du pensionnaire du Tout-Puissant-Mazembe ne fait que s'allonger avec cette énième bêtise qui reconforte certains esprits dans leur conviction selon laquelle l'intéressé serait « tout sauf un enfant de chœur ». La suspension d'un an qu'il avait écopée en août 2010 suite à une agression sur un arbitre lors d'un match

TP Mazembe-APR à Kigali pour le compte de la Coupe Kagame ne l'a visiblement pas assagi, fait-on savoir. Les analystes remontent même plus loin en exhumant cette autre gaffe de 2006 lors de la Coupe d'Afrique des Nations disputée en Afrique du Sud. « Touré Mada » ainsi que l'appellent ses admirateurs, s'est fait expulser au cours d'un match contre l'Angola après avoir asséné un coup de pied dans les bourses d'un joueur de l'équipe adverse.

Meneur de jeu et capitaine d'équipe de surcroît, Trésor Mputu, au-delà de ses prouesses sur le terrain, est loin de ser-

vir de modèle à ses coéquipiers en termes d'équilibre mental qu'un grand joueur est censé incarner. « *J'en ai fait mon capitaine parce que c'est quelqu'un de quasiment ingérable, compliqué. (...) Il n'est pas un leader mental, même s'il démontre sa personnalité vis-à-vis du groupe chaque fois que c'est nécessaire* », confessait il y a peu le sélectionneur Claude Le Roy. « *Avec lui sur le terrain, on ne sait jamais* », susurre-t-on dans les milieux de ses fans. Principal atout des Léopards qui attendent saisir leur chance de qualification à la pro-



Trésor Mputu

La RDC mise en berne par le Congo Brazzaville

Battue en match retour des éliminatoires du Chan à Dolisie par le Congo Brazzaville, la RDC attend le match de barrage avec le perdant du match entre le Gabon et le Cameroun pour être définitivement fixée sur son sort. Les Diables Rouges ont, pour leur part, composé leur ticket pour Afrique du Sud 2014.

La RDC a perdu, le 28 juillet à Dolisie, face au Congo Brazzaville, par zéro but à un, en match retour des éliminatoires de la 3e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévue pour 2014 en Afrique du Sud. Le défenseur central de V.Club, Thierry Kasereka, a été l'auteur de l'unique but de la partie contre son camp à la 86e minute de jeu. Les joueurs du sélectionneur Santos Muntubile ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du capitaine Trésor Mputu pour accumulation de deux cartons jaunes. Le Congo Brazzaville obtient de facto sa qualification pour la phase finale du Chan. Au match aller au stade des Martyrs de Kinshasa, les Diables Rouges s'étaient inclinés face aux Léopards locaux un but à deux. Leur but inscrit à l'extérieur a donc pesé lourd sur la balance.

La RDC n'est pas encore éliminée

Elle attendra le perdant du match entre le Cameroun et le Gabon pour un match de barrage. En effet, la

Confédération africaine de football (CAF) a réservé trois places à l'Afrique centrale pour le Chan.

Mais cette rencontre entre Camerounais et Gabonais pose problème. Le Cameroun avait été suspendu par la Fifa de toutes compétitions internationales. Mais la suspension a été levée, mais après la date initialement prévue par la CAF pour le match. Actuellement, les Panthères gabonais refusent de jouer exigeant la réparation des préjudices subis pour avoir engagé des dépenses importantes pour la préparation du voyage. Et la CAF est catégorique, brandissant même le forfait et d'autres sanctions en cas de refus de jouer. Lors de la première confrontation entre les deux pays à Yaoundé, les Lions indomptables du Cameroun l'avaient emporté par un but à zéro.

Notons qu'en plus du Congo Brazzaville, certains pays ont aussi composé leur ticket pour ce rendez-vous africain du ballon rond au pays de Nelson Mandela. Il s'agit du Burkina Faso, de l'Ouganda, de la Tanzanie, de la Libye, de la Mauritanie, du Maroc, du Nigeria et naturellement de l'Afrique du Sud, pays hôte de la compétition. La RDC garde donc encore une chance de se qualifier, elle qui avait remporté la première édition du Chan en 2009 en côte d'Ivoire. La deuxième édition a été gagnée par la Tunisie en 2011 au Soudan.

Martin Enyimo

chaine Chan en disputant les barrages face au gagnant du match Cameroun-Gabon, Trésor Mputu est appelé à se discipliner. Il en va de même pour ses autres coéquipiers de la sélection. « *Quoique l'état d'esprit d'un joueur sur l'aire de jeu soit tout autre surtout lorsqu'il est sous la pression du public, il doit toujours se garder de poser des actes répréhensibles au risque de pénaliser son équipe* », commente un analyste. Plus circonspects, d'autres observateurs mettent la récente bourde du feu follet du TP Mazembe sur le compte des aléas du football. « *Cela peut arriver à n'importe quel joueur* », disent-ils en prenant l'exemple du fameux coup de tête asséné par Zidane sur Marco Materazzi. Etre un grand joueur, c'est aussi sans nul doute savoir faire preuve de contenance et de dépassement de soi sur le terrain.

Alain Diasso

49^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Vutuka et FC MK en finale inédite

Les deux équipes, qui ont éliminé en finale respectivement JS Groupe Bazano Lumpas du Katanga et Bukavu Dawa du Sud-Kivu, se rencontrent ce 30 juillet au stade Socol de Boma.

L'équipe de la province de Bandundu a arraché sa qualification historique pour l'étape ultime de cette compétition nationale de football (qui est en sa 49^e édition) en surprenant, le 28 juillet, en match retour de demi-finale l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu (vainqueur de la Coupe du Congo 2008), par un but à zéro. L'unique but de Vutuka a été inscrit par Trésor Kitenge à la 56e minute de la partie. En demi-finale aller jouée le vendredi, les deux équipes ont fait match à égalité d'un but partout. Kalapi ouvrait le score pour Vutuka sur penalty à la 72^e minute. Et Mungoto égalisait pour Bukavu Dawa, également sur penalty, à la 79e minute. La victoire de la demi-finale retour propulse Vutuka à sa première finale de son histoire en Coupe du Congo de football.

Le club de Kikwit sera en face du FC MK de Kinshasa. Le club tuteuré par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi s'est qualifié pour la finale de la Coupe du Congo en deuxième demi-finale retour, aux dépens de



MK (en rouge) et Vutuka (en vert), déjà adversaires à Boma se retrouvent en finale

Jeunesse sportive Groupe Bazano (Lumpas) du Katanga. FC MK l'a emporté par deux buts à un. Zacharie Mombo a ouvert la marque pour MK à la 42^e minute, permettant à l'équipe entraînée par l'ancien international Jacques Kingambo Kinkumba de prendre de l'avantage dès la première période. Buteur-maison du FC MK, Kabangu Kadima a scellé la victoire des siens avec le deuxième but à la 56e minute sur une bourde du gardien de but du Groupe Bazano. Kabeya a réduit le score pour Groupe Bazano à la 72^e minute.

Lors de la demi-finale aller déjà, le club de la capitale s'était imposé, le 26 juillet, grâce à un but de Kabangu,

prenant déjà une option sûre pour la finale. À la fin du match du dimanche, le coach Jacques Kingambo du FC MK a déclaré que son équipe, qualifiée pour la première fois en finale de la Coupe du Congo, jouera pour gagner. L'on rappelle que les deux finalistes, FC MK et AS Vutuka, se sont affrontées à deux reprises sur le site de Boma. Et MK avait remporté les deux matches.

L'on attend voir le dénouement de cette 49^e Coupe du Congo de football ce mardi. Le vainqueur obtiendra le précieux sésame de la qualification pour la Coupe de la Confédération, le premier qualifié de la RDC étant le CS Don Bosco de Lubumbashi.

M.E.

CONSTRUCTION INGA III

Une dizaine de milliards de dollars attendus du partenariat public-privé

Le début des travaux de construction de ce barrage est prévu pour 2015 et les premiers kilowatts produits devraient être disponibles en 2020 sur les réseaux de la Snél.

L'information a été livrée par l'administrateur délégué de la Société nationale d'électricité (Snél), Éric Mbala, au cours d'une interview accordée, le week-end dernier, à la radio onusienne. « *Le projet d'Inga III est capital pour la RDC parce qu'elle va apporter 4,8 GW qu'on pourra produire. C'est la réponse à l'industrie du pays, notamment l'industrie minière. C'est aussi la réponse à l'électrification du pays. C'est un début également de réponse pour plusieurs sous-régions de l'Afrique. C'est donc un grand rendez-vous, c'est la confirmation que notre pays pourra se développer* », a déclaré l'administrateur délégué de la Snél, Éric Mbala.

Pour lui, ce projet constitue une réponse aux problèmes économiques auxquels sont confrontées les entreprises de la RDC et de la sous-région, tout en soulignant que pour le réaliser, « *il nous faut une dizaine de milliards de dollars pour la première phase de la construction du barrage d'Inga III. Le gouvernement a levé l'option de réaliser Inga III en partenariat public-privé. Donc, les bailleurs viendront de partout* », a-t-il affirmé.

Au cours de cet entretien, l'administrateur délégué de la Snél a indiqué qu'« *Inga III d'aujourd'hui, ce n'est pas celui qui a été conçu hier, c'est-à-dire dans le même aménagement d'Inga I et II, on devrait alimenter une centrale appelée Inga III. Inga III d'aujourd'hui c'est la première phase du Grand Inga* ». La Snél ne produit actuellement que 600 mégawatts alors que la capacité énergétique pour Inga I et II est estimée à près de 1300 mégawatts.

Gypsie Oïssa Tambwe

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS,
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



COMMUNIQUE D'ANNONCE
EMISSION D'OBLIGATIONS DU TRESOR

Le Trésor Public de la République Gabonaise procédera, le mercredi 31 juillet 2013, à l'émission, par voie d'adjudication, d'Obligations du Trésor Assimilables dont les caractéristiques sont les suivantes :

Ligne :

Désignation : Obligations du Trésor à 3 ans
 Code Emission : GA2J00000015 OTA 3 ANS 4,5% 02-AOUT-2016
 Echéance : 02 août 2016
 Remboursement : In fine
 Forme des titres : Titres dématérialisés

Volume d'émission (en million de FCFA) : Entre 60 000 et 70 000
 Valeur nominale unitaire (en FCFA) : 10 000
 Coupon annuel : 4,5 % du nominal (les intérêts sont payés annuellement).

Date limite de dépôt des offres : Mercredi 31 juillet 2013 avant 9h00
 Lieu de souscription : Auprès des banques de la CEMAC agréées comme « Spécialistes en Valeurs du Trésor » par le Ministre de l'Economie de la République Gabonaise

Annonce des résultats : Jeudi 01 août 2013
 Date de règlement : Vendredi 02 août 2013
 Date de valeur : Vendredi 02 août 2013

Les personnes physiques ou morales souhaitant acquérir ces titres doivent s'adresser aux établissements de crédit suivants, agréées comme « Spécialistes en Valeurs du Trésor » :

ETABLISSEMENT	ADRESSE
Afriland First Bank	BP 11834 Yaoundé (Cameroun)
Ecobank Cameroun	Boulevard de la Liberté BP 582 Douala (Cameroun)
BGFI GABON	1295 Boulevard de l'Indépendance BP 2253 Libreville(Gabon)
Crédit du Congo	Brazzaville BP 2470 (Congo)
Ecobank Centrafrique	Place de la République BP 910, Bangui (RCA)
Union Bank of Cameroon Limited	Commercial Avenue P.O Box 110 Bamenda (Cameroun)
Union Bank for Africa Cameroun	1144, Boulevard de la Liberté BP 2088 Douala (Cameroun)
BICIG GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
Société Commerciale de Banque au Cameroun	530, Rue du Roi Georges BP 300 Douala (Cameroun)
Union Gabonaise de Banque	Avenue du Colonel PARANT B.P 315 Libreville (Gabon)

Fait à Libreville, le **25 JUIL. 2013**

Le Ministre de l'Economie, de l'Emploi,
et du Développement Durable

Luc OYOUBI

COUPE DU CONGO

Diabes noirs doit payer 10 660 000 FCFA

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) vient de placer une épée de Damoclès sur la tête de Diabes noirs. L'équipe est condamnée de payer la somme de 10 660 000 FCFA avant la demi-finale aller qui l'opposera à Étoile du Congo, ce 30 juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat.



Les supporters diabolins envahissant l'aire de jeu. Crédit photo Adiac

La sanction de la Fécofoot n'a pas été que financière puisque l'un des dirigeants de Diabes noirs, Anicet Wilfrid Pandou, alias Willy Matsanga, a écopé de trois mois de suspension avec interdiction d'assister aux matchs du club organisés par la Fécofoot et les ligues départementales de la discipline.

En effet, lors de cette rencontre, Anicet Wilfrid Pandou avait pénétré dans la main courante du stade pour demander aux joueurs de quitter l'aire de jeu. Une erreur condamnable suivant le règlement. Une autre victime : l'arbitre central de la rencontre, Po-Opera, qui n'a pas été épargné. Il est puni par une suspension de trois mois pour mauvaise prestation. Quant au commissaire du match, Denis Botonga, il n'assumera pas ses fonctions pendant un mois pour complaisance.

Pour revenir à l'amende infligée aux Diabes noirs, au cas où la somme ne serait pas déboursée avant le coup d'envoi du match contre Étoile du Congo, les Stelliens seraient déclarés vainqueurs par forfait. Diabes noirs, déterminée à jouer ses chances à fond dans cette compétition, réunira sans nul doute les moyens pour faire face à ce problème.

L'amende infligée est en fait la réponse de la Fécofoot aux actes de vandalisme perpétrés par les supporters diabolins alors que leur club se mesurait à FC Kondzo, le 23 juillet, en quart de finale retour de la Coupe du Congo. L'amende infligée à Diabes noirs devrait servir de leçon aux supporters qui, par manque de fair-play, posent des actes dont les responsables des clubs paient le lourd tribut.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

Mission accomplie pour les Diabes rouges !

Le onze national a puisé dans sa réserve pour l'emporter 1-0 devant les Léopards de la République démocratique du Congo, assurant ainsi une première qualification pour la phase finale de la compétition africaine réservée aux joueurs évoluant au pays.

La troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations qui se disputera au mois de janvier prochain en Afrique du Sud, connaîtra pour la première fois la participation des Diabes rouges. Le Congo est ainsi le premier pays de la zone Afrique centrale à valider son ticket pour cette compétition. Les deux autres places se disputeront entre le Cameroun, qui a battu le Gabon sur ce score identique lors du match aller reprogrammé par la Confédération africaine de football, et la RDC, condamnée au barrage contre le perdant du match du Cameroun pour compléter la liste.

Le 28 juillet au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, les Congolais n'ont pas raté le coche. Ils ont gagné ce match décisif sur une courte victoire lors de la manche retour du deuxième tour des éliminatoires du Chan. L'unique but a été inscrit à la 87^e minute par le défenseur des Léopards de la RDC Kasereka. En effet, il a trompé la vigilance de son gardien suite à un centre de Hardy Samarange Binguila alors qu'il voulait le détourner en corner. Un but précieux pour les Diabes rouges car il remettait les deux équipes à égalité deux buts partout pour l'ensemble des deux matchs (2-2). Mais le but marqué par Boris Moubhio au match aller a pesé sur la balance, en faveur des Diabes rouges. Cette qualification, qui confirme la bonne santé du football congolais sur l'échiquier continental, a été obtenue au terme d'une rencontre pas du tout facile. Les Diabes rouges n'ont eu que deux jours de préparation pour relever le défi grâce à une ossature construite autour des joueurs de l'AC Léopards de Dolisie qui vivent et travaillent ensemble depuis des années et qui sont



Le stade Denis-Sassou-N'Guesso a gagné son premier test avec les Diabes rouges grâce à l'autogoal de Kasereka, à trois minutes de la fin du temps

engagés en Ligue africaine des champions.

Les Diabes rouges réapparaissent en compétition africaine treize ans après...

Sur le terrain, la pression du résultat a visiblement pris le pas sur le jeu produit par les locaux. Les Congolais ont joué très bas après le premier quart d'heure avant d'intensifier leur domination après l'heure de jeu. C'est Junior Makiessé qui se montrait à son avantage. Pour sa première titularisation avec les Diabes rouges, il menait des contres tranchants qui ont donné le tournis aux défenseurs de la RDC. Les Congolais en profitaient pour aligner trois situations de buts dans les vingt dernières minutes du match. Sur un corner de Junior Makiessé, Jonathan Mbou, vainqueur du duel aérien, a vu sa tête passer juste au-dessus des buts gardés par Hervé Lomboto (65^e minute). Ce dernier avait, à la 74^e, déployé tout son talent pour arrêter le coup franc frappé en force par Binguila. Dans les minutes qui suivaient, Ulrich Nzamba Mombo éliminait dans la surface un défenseur de la RDC et servait en retrait Guelord Bhebey Ndey. La frappe de ce dernier est malheureusement contrée.

Les visiteurs auront sans nul doute quelques regrets à nourrir. Car ils n'ont pas démerité et auraient dû compliquer la situation des locaux s'ils n'avaient pas été dans un « jour

sans ». Le gardien Gildas Mouyabi a été sauvé par le poteau qui repoussait à la 60^e minute le coup franc de Trésor Mputu. Ce dernier a été expulsé à la 76^e pour le cumul de cartons jaunes. Une sortie qui a constitué sans nul doute le tournant du match.

Notons que cela fait plus de treize ans que les Diabes rouges seniors n'avaient plus participé à une phase finale d'une compétition africaine, la dernière apparition de l'équipe A étant la CAN 2000 co-organisée par le Ghana et le Nigeria. La qualification de l'équipe A' pour le Chan permet aux Diabes rouges de préparer le dernier match des éliminatoires de la Coupe du monde, le 7 septembre 2013 à Niamey contre le Niger. La participation pour le Chan servira aussi de tremplin pour les Diabes rouges engagés dans les éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations qui se jouera en 2015 au Maroc.

Ce match contre la RDC a également servi de préparation pour les joueurs de l'AC Léopards, dont dix ont joué. Les Fauves du Niari affronteront ce week-end, sur les mêmes installations, le Zamalek d'Égypte, dans le cadre de la deuxième journée des matchs de poules de la Ligue africaine des champions. Dolisie, leur fief, étant devenu le porte-bonheur du football congolais.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Ange Ngapi termine sa carrière en beauté

L'ancien international congolais a mis un point final à son parcours de footballeur, le 23 juillet, dans un jubilé qui fera date dans la mémoire collective du public sportif national.

Pour annoncer les couleurs de l'événement, l'ancien sociétaire du Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) foula la pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat, brandissant le drapeau national qu'il a défendu durant près de 13 années de carrière. Le ministre des Sports de l'époque, Gabriel Oba Apounou, le rejoignait sur l'aire de jeu pour donner le coup d'envoi.

Les Vétérans de Diabes noirs, conduits par Jonas Mbemba Bahamboula, alias Tostao, se voyaient ainsi permis de défier les anciennes gloires de Cara, réunies autour d'Ange Ngapi. Ce dernier a ouvert le spectacle par une bonne note puisqu'il a inscrit le premier but de la rencontre en faveur de Cara. L'égalisation de Frédéric Bakkelo est intervenue dans les minutes

qui ont suivi. Score final : un but partout.

L'autre rencontre ayant opposé les anciens joueurs de l'Étoile du Congo à ceux de Cara, s'est soldée sur le même score. L'effectif de l'Étoile était gonflé par quelques amis de Ngapi venus de la RD Congo. Il s'agit, entre autres, d'Eugène Kabongo Ngoy et du gardien Tubilandou. « Je suis très ému par cette retrouvaille. Entouré des amis venus de l'étranger ainsi que des joueurs de ma génération qui ont fait la pluie et le beau temps du football congolais, est quelque chose de formidable », a déclaré Ange Ngapi, d'une voix chargée d'émotion.

Sur l'ensemble des rencontres, les anciennes gloires du football congolais ont démontré combien leur talent était impérissable même si le souffle n'était plus au rendez-vous. Mbemba Tostao, dans ses dribbles d'antan, enflammait le flanc droit de l'attaque de Diabes noirs alors que Sylvain Moukassa, dit Las-



Ange Ngapi brandissant le drapeau national

sivo, se faisait admirer par le public à travers des gestes techniques dignes des grands noms du football mondial. Le gardien, Brice Samba, s'est illustré par ses roulades acrobatiques lui permettant d'arrêter plusieurs tentatives de but. Les supporters, émerveillés, applaudissaient à tout rompre. Certains d'entre eux expliquaient que mieux valait voir le spectacle des vétérans que d'assister au football que propose la nouvelle génération.

Bref parcours d'Ange Ngapi

Ce joueur pétri de talent avait été dé-

Seraing, au Sporting Charleroi, et au KRC Genk. En équipe nationale, Ange Ngapi a participé à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 1992. Lors de cette édition, il disputa les quarts-de-finale après avoir éliminé le Ghana 2-1. Il a également endossé le maillot de l'équipe nationale dans le cadre des matchs de qualification de la Coupe du monde en 1994.

La célébration du jubilé se poursuivra le 2 août à Pointe-Noire. C'est finalement dans la ville océane que la page du parcours footballistique de Ngapi sera définitivement tournée. De là viendra une nouvelle carrière sportive, notamment avec le projet « Ndembo invest ». L'initiative visera à faciliter l'orientation des joueurs souhaitant faire carrière dans les championnats européens. Ange Ngapi, rappelons-le, est le troisième joueur congolais à avoir organisé le jubilé de sa carrière, après Mbemba Tostao et Paul Sayal Moukila. La liste va certainement s'allonger dans les prochaines années.

Rominique Nerplat Makaya